

Conciliation des multiples usages de la place Parmentier

Accorder les fonctions des différents
espaces publics du centre de la
commune de Foix (09).



Gayme Steven
Ingénieur 1ère année
Projet individuel

Année 2006-2007

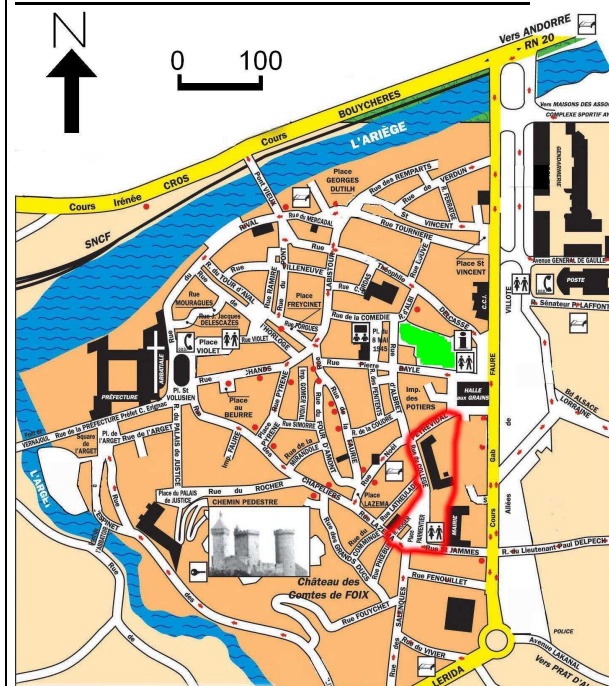
Sommaire	2
Introduction	3
I) Diagnostic	4
<u>a) Un territoire avec ses particularités</u>	
1. Localisation géographique	4
2. Une place centrale dans la ville de Foix	
3. Il faut se mettre dans la continuité des changements du centre-ville.....	5
4. De nombreux usages concentrés sur la place.....	8
5. L'accueil des festivals : un usage ponctuel mais emblématique	10
<u>b) Quelle utilisation de l'espace doit primer ?</u>	
1. La fonction parking est visible depuis tout l'espace.....	11
2. Le parking se remplit de vie lors des animations festivières.....	13
3. Un Patrimoine bâti trop peu mis en valeur.....	16
4. Un jardin qui ne remplit pas ses fonctions.....	17
5. déposer ses enfants à l'école pose de gros problèmes.....	19
<u>c) Orientation globale de l'aménagement</u>	
1. Chronologie des travaux d'aménagement.....	23
2. Parti pris de l'aménagement.....	23
II) Propositions d'aménagements	24
a) Préparer dans un premier temps l'aménagement futur	
1. Faire respecter le fonctionnement de la dépose minute.....	24
2. modifier les sens de circulation.....	25
3. Offrons simplement aux festivals l'envie de rester à Foix.....	27
4. Impliquer la population pour l'amener à changer volontairement de comportements.....	28
b) Aménagement à long terme	29
1) Créer un parking tout en laissant l'accès à l'école.....	29
2) Libérer l'espace nécessaire aux parkings et festivités.....	30
3) Installation aisée des festivités sur la place.....	35
4) Promouvoir l'esthétique par l'identité Fuxéenne.....	38
5) Budget prévisionnel.....	40
Conclusion	44
Table des illustrations	44
Bibliographie	46
Remerciements	47
Annexes	49

Introduction

La ville de Foix s'est développée progressivement à l'époque médiévale. Elle s'est agrandie sans planification successivement autour de la protection du château de Foix et de ses remparts. Les allées de Villote, issues du courant haussmanien, ont remplacé les derniers remparts. La ville médiévale au pied du château manque d'espace, et les voies peu larges conçues au moyen âge sont inadaptées aux voitures. La voiture est cependant nécessaire à une grande part de la population en raison de l'habitat dispersé alentours.

Foix évolue et le projet de transformation d'un parking du centre en jardin public a abouti cet année. Un nouveau contexte amène alors de nouveaux enjeux. Ainsi les places de parking ont été relayées à la première périphérie avec la création d'un parking. Les commerces et la zone touristique du plein centre se retrouve alors délaissés, il faut donc trouver des solutions.

Image 1 : Délimitation de l'espace d'intervention dans le centre de Foix



Un grand jardin vert (en vert) est créé au dépens de la suppression de 60 places de stationnement et d'une place. La modification des habitudes des utilisateurs oblige à répondre aux besoins de la population. L'utilisation du plein-centre est diverse, les commerces, les monuments historiques ou les festivals estivaux cohabitent avec places de stationnement et écoles.

Les espaces publics sont précieux et la place Parmentier, à proximité du nouveau jardin public, semble indiquée pour remplir les fonctions de la place de l'ancien collège. Cette place est cependant de plus petite taille mais contient un petit jardin qui n'a plus son utilité, une possibilité de réaménagement raisonnée de la place se présente alors.

Le quartier d'étude se trouve en zone U1 du centre correspondant au faubourg ancien, et se trouve directement dans le périmètre autour du château de Foix, site archéologique et dépendant de l'architecte des bâtiments de France. On retrouve dans le P.A.D.D., plusieurs objectifs majeurs de la politique d'Aménagement du territoire comme: le « Renforcement de l'attractivité du centre ville », l'« Amélioration des déplacements dans la ville [...] et du fonctionnement urbain », la « protection du paysage et du patrimoine ».

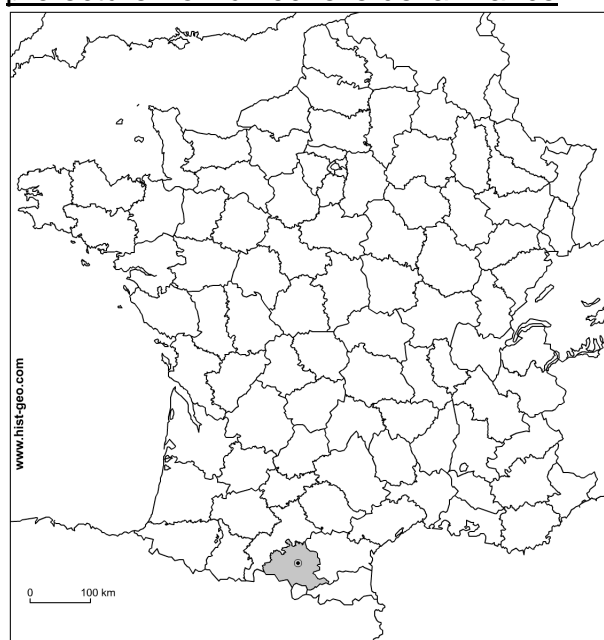
A partir de la connaissance des différentes fonctions de la place Parmentier et de son quartier, l'étude dégagera la nécessité de la réalisation d'un nouvel aménagement et de ses enjeux. Elle pourra alors déboucher sur des propositions de premier lieu, préparant des travaux de plus grande ampleur issus d'un projet de transformation à long terme.

I) Diagnostic

a)Un territoire avec ses particularités

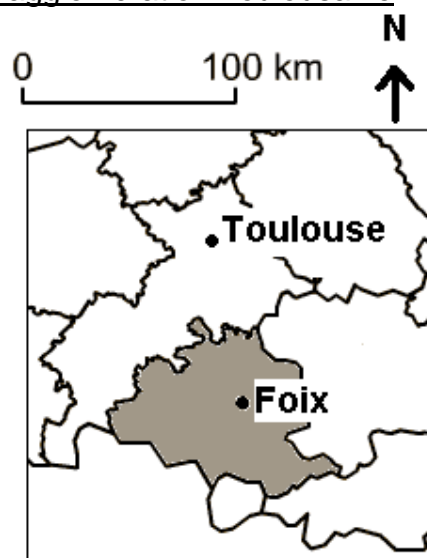
1. Localisation géographique

Image 2 : Le département d'Ariège et sa préfecture Foix à l'échelle de la France



source : www.hist-geo.com, modifications personnelles.

Image 3 : Foix en Ariège à proximité de l'agglomération Toulousaine



source : www.hist-geo.com, modifications personnelles.

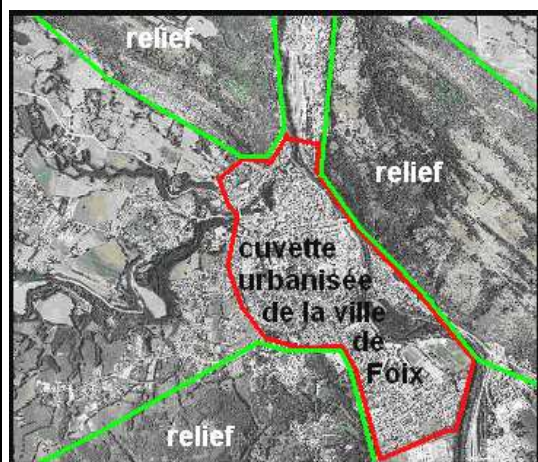
La situation entre l'agglomération toulousaine d'une part et l'Andorre d'autre part, confère à Foix une fonction de lieu de transit fort. De plus, la ville de Foix par ses activités administratives, draine chaque jour de nombreux fonctionnaires. Mais la localité est en mutation par la perte de population et déclin du commerce.

La ville contient 9710 habitants, elle héberge les principales institutions départementales (préfecture, conseil général, D.D.A.S.S., D.D.E., Tribunal, Prison...) ainsi qu'un lycée, un collège et sept écoles. Par conséquent des flux importants de personnes s'effectuent chaque jour vers Foix. L'expansion de la ville à l'époque médiévale autour du château s'est faite de façon très dense, comme en témoigne l'étroitesse des rues et la hauteur des bâtiments. Ceci associé au fait que la ville soit contrainte dans un territoire resserré marquant les débuts de la chaîne des Pyrénées, a entraîné le manque d'espace. La topographie de cuvette de taille limitée avec des habitats souvent éloignés, pousse les habitants à prendre la voiture. Ainsi en plein centre, les parkings et plus généralement les espaces publics sont précieux.

2. Une place centrale dans la ville de Foix

La place Parmentier entre les allées de Villote et le château comtal est le centre du quartier de l'étude. Les allées regroupent la plupart des cafés, le marché hebdomadaire, les festivals et la fête foraine. La forteresse pour sa part est le site le plus visité en Ariège avec 87000 visiteurs par an et constitue un grand atout touristique. Ce quartier est le cœur des animations fuxéennes et la place Parmentier a donc une position stratégique.

Image 4 : Rupture nette entre vallée à forte utilisation et reliefs avec peu de constructions



D'après www.mappy.com et I.G.N.

Image 5 : Centre ville de Foix



- 1) château de Foix
- 2) place Parmentier
- 3) allées de Villote



Image 6 : Le centre de Foix dans la vallée au pied des montagnes

En bas à droite, l'hôtel de ville, au milieu l'école et à gauche la halle au grain

Source personnelle

3. Il faut se mettre dans la continuité des changements du centre-ville.

On peut lire dans le P.A.D.D. du P.L.U. de Foix : « Le renforcement de la centralité urbaine constituera un objectif majeur pour l'équilibre de la ville : il passera par des **actions continues d'intervention sur le centre**, par le **renforcement de la vocation commerciale et touristique**, mais également par la capacité des logements du centre à attirer de nouvelles catégories de population. ».

Le centre-ville connaît en effet un renouvellement, qui est passé d'abord par le réaménagement des allées de Villote avec la création d'un parking à barrière, il y a deux ans. Ce dernier présente l'avantage de la première demi-heure gratuite, qui renforce la clientèle des commerces du centre.

Aujourd'hui, l'action passe par la création du jardin public, en vue d'attirer la population et de favoriser le tourisme. L'étude *Dessein de ville* réalisée par l'agence Paul Canizarés d'urbanisme de Toulouse va se conclure par la réhabilitation d'un îlot insalubre en vue d'y créer du logement social. Cette étude proposait la création et la modification de petits espaces publics comme l'agrandissement du jardin Parmentier et la rénovation de ses jeux pour enfants.

Il faut maintenant prendre en compte les variations occasionnées par la création du grand jardin. La question de la réhabilitation de la place Parmentier se pose quand on considère le contexte nouveau posé par la création d'un jardin. D'autant plus que le nouveau jardin est plus grand (surface de 18000 m² contre 1600m²) et renouvelle les jeux pour enfants. A une distance de seulement 200 mètres, il est apte à remplacer le jardin Parmentier.

Image 7 : Les allées de Villote refaites à neuf



Image 8 : travaux de destruction du parking et de création du jardin



Source personnelle

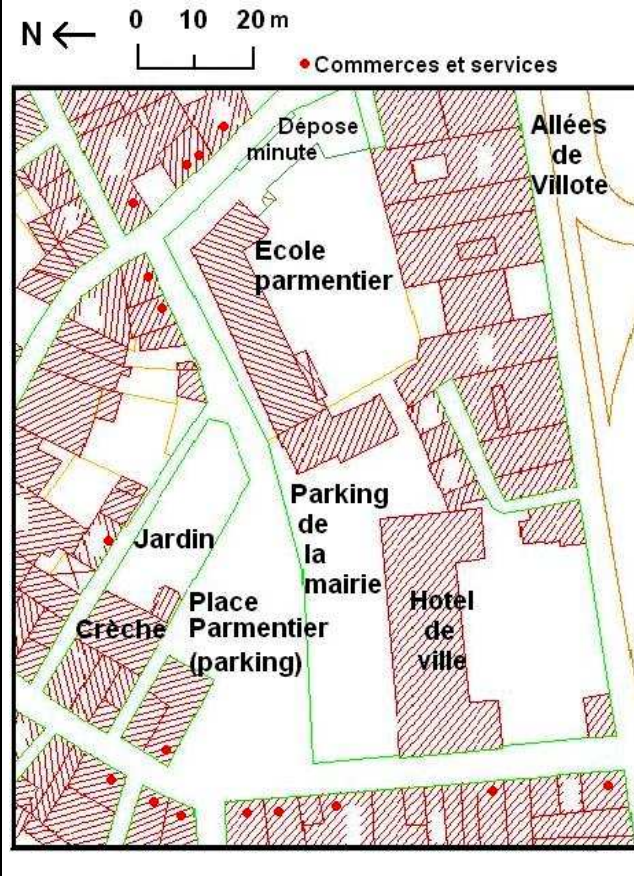
D'autre part, l'objectif de renforcement des commerces du centre-ville s'oppose à la suppression de 60 places de parking, et appelle donc à leur remplacement.

Il faut donc prendre en compte les aménagements présents et futurs dans cette étude pour faire des propositions cohérentes. On peut de plus imaginer une continuité entre les réalisations par l'utilisation de mobilier et matériaux similaires.

4. De nombreux usages concentrés sur la place.

On retrouve sur la place des enjeux très variés, le centre médiéval concentre intérêts touristiques, commerces et services. L'accès au château, à la mairie et à l'école maternelle passe par l'espace public. Or l'habitat médiéval très dense rend les espaces publics de vie, de jardins ou de stationnements, très précieux. Les animations ponctuelles comme le marché, la fête foraine ou les festivals sont des éléments qui transfigure l'utilisation de l'espace. Le secteur d'étude s'implante en plein cœur de l'utilisation de ces espaces publics.

Image 9 : Activités et fonctions de l'environnement de la place



Le secteur d'étude est entouré de bâtiments d'habitation et d'utilisation collective (voir ci contre). Les utilisateurs et la clientèle qui n'habitent pas le centre, ont besoin de garer leurs voitures (nécessaires en milieu montagnard), pour se rendre notamment dans les restaurants, l'épicerie, ou chez l'opticien et le vétérinaire.

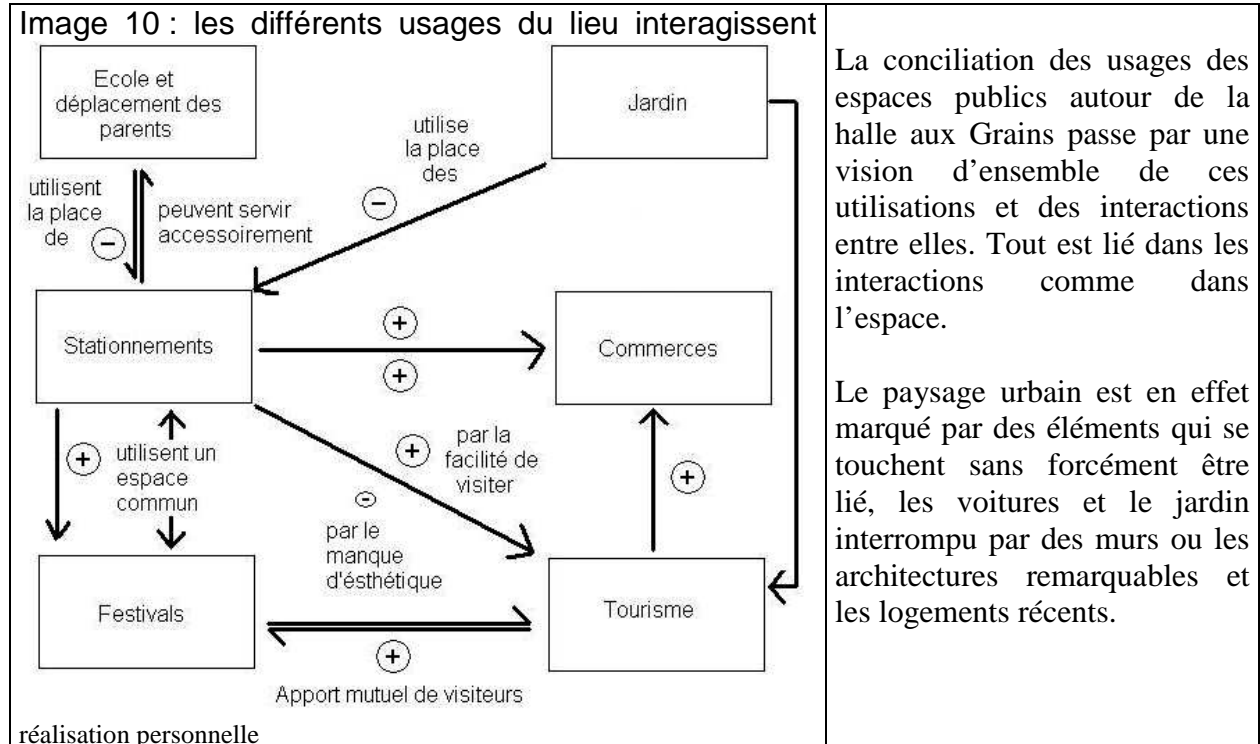
L'essentiel de la place est couvert par les places de stationnement et les voiries pour y accéder (1300m² soit 70%). Le reste (500m² soit 30%) est utilisé pour les jardins public et la crèche. De plus il existe en surplomb 900m² de parkings réservés aux personnels et élus de la mairie, ce qui équivaldrait à la moitié de l'espace réservé au public.

Cette place est bien sur dépendante de l'espace alentour : notamment des parkings et des allées passantes de villote, ainsi que des halles et de l'ancien parking de la place de l'ancien collège (nouveau jardin).

Après la suppression du parking de 60 places, commerces et services ne peuvent recevoir leurs habitués, mais la place Parmentier est déjà au maximum d'utilisation de ses stationnements. De l'espace pourrait être libéré par les espaces avoisinants comme le parking de la mairie, le dépose-minute ou le jardin. Supprimer un parking privé pour le transformer en un parking public déplacerait le problème puisque les élus et employés devraient tout de même trouver à se garer. Supprimer le jardin public pose à son tour problème dans un centre historique à mettre en valeur et en perte de population.

En effet pour drainer de la population vers le commerce de proximité, il est envisageable de songer à ramener des habitants dans le centre. Dans la continuité de ce qui est fait aujourd'hui par la réhabilitation d'un îlot et la construction d'un jardin. Cependant les services publics et privés ont leurs locaux dans le centre et un accès doit leur être réservé. De la sorte, pour déposer leurs enfants à l'école, les parents ont accès à un dépose minute mais ce dernier est embouteillé par les problèmes de stationnement.

Le problème de la conciliation des usages et des choix d'utilisation de l'espace public est une question fréquente. Mais elle est particulièrement liée à l'utilisation qu'en fait la population. On doit pour aménager, anticiper sur les modifications des comportements et les comportements à venir vis à vis de l'environnement urbain. Ainsi une aire de stationnement à temps réduit ne le sera que si les voitures ventouses y sont supprimés, un jardin ne sera un lieu de vie que si les gens prennent l'habitude de s'y retrouver et un dépôt minute ne pourra fonctionner que si la circulation y est régulée.



La conciliation des usages des espaces publics autour de la halle aux Grains passe par une vision d'ensemble de ces utilisations et des interactions entre elles. Tout est lié dans les interactions comme dans l'espace.

Le paysage urbain est en effet marqué par des éléments qui se touchent sans forcément être lié, les voitures et le jardin interrompu par des murs ou les architectures remarquables et les logements récents.



Image 11 : voitures, jardin et école se superposent

Source personnelle : au premier plan les voitures, à gauche le jardin, à droite l'école



Image 12 : Patrimoine, logements, commerces et voitures.

Une bon exemple d'utilisation de la place de l'ancien collège, ponctuelle mais majeure est l'accueil des festivals estivaux. Celle ci se doit d'être adaptée.

5. L'accueil des festivals : un usage ponctuel mais emblématique.

Une étude du conseil général a permis de montrer un profil grossier du touriste en Ariège : « *il se déplace en famille, n'a pas beaucoup de sous. Il recherche donc des manifestations gratuites de préférence. Il aime les animations nocturnes.* »

En équilibre avec cela le milieu associatif ariégeois et plus particulièrement fuxéen, propose plusieurs festivals gratuits avec village associatif. L'ensemble des stands et des animations de milieu de journée avaient coutume de s'installer sur la place de l'ancien collège. Ce qui rapproché des grandes halles de Villote où se déroulaient les spectacles de la grande scène. Ainsi les festivals de musique se succédaient au cours de l'été. Le milieu associatif a animé le rue de Foix lors de la *fête de la musique*, *Trad'estiu* et *Ingénieuse Afrique Festiv'art*. Ils ont de ce fait amené de nombreux touristes vers la commune : fréquentation de 9500 personnes pour *Ingénieuse Afrique* en 2005.



Image 13 & 13bis : La chaleur humaine règne au milieu des stands d'Ingénieuse Afrique

Source : <http://assoc.orange.fr/ingenieuse-afrique/>

L'espace aujourd'hui est utilisé par le jardin, or la municipalité ne peut y installer ni les stands, ni la petite scène (pour *festiv'art*) à cause de contraintes techniques et de dégradations de l'espace vert. Il faut donc chercher des alternatives en prenant compte plusieurs facteurs : la protection de la grande scène es intempéries, l'espace nécessaire à l'accueil de 4000 personnes (maximum par soirée qui pourrait augmenter), la convivialité, la sécurité et les contraintes techniques.

Les festivals de petite ampleur sont des acteurs dominants de la promotion de l'image de la ville de Foix. Depuis le marché médiéval en passant par ingénieuse Afrique jusqu'à la fête de la musique, l'existence d'animations de rue est une constance. Ils demandent à être promus par le remplacement des aménagements de la place de l'ancien collège. Cela passe par l'organisation d'aménagements adaptables aux situations variables et en lien avec le reste de la ville. Le jardin et la halle de Villote constituent des compléments forts aux animations. Tout comme les parkings de Villote et le bâtiment de la mairie soutiennent l'organisation des animations.

Image 14 : public de Festiv'Art



Depuis quatre ans Festiv'art a accueilli en moyenne 600 personnes par jour pendant les quatre jours de Festival. Le public assiste assis aux spectacles, ce qui impose un minimum d'espace et un cadre intimiste.

Source : daphné Mayer-Delmas

Le besoin en équipements d'animations est donc très important, notamment pour la compétitivité territoriale de la commune. Il faut proposer des solutions adéquates aux associations, sans oublier que leur occupation de l'espace ne reste que ponctuelle.

Des utilisations variées

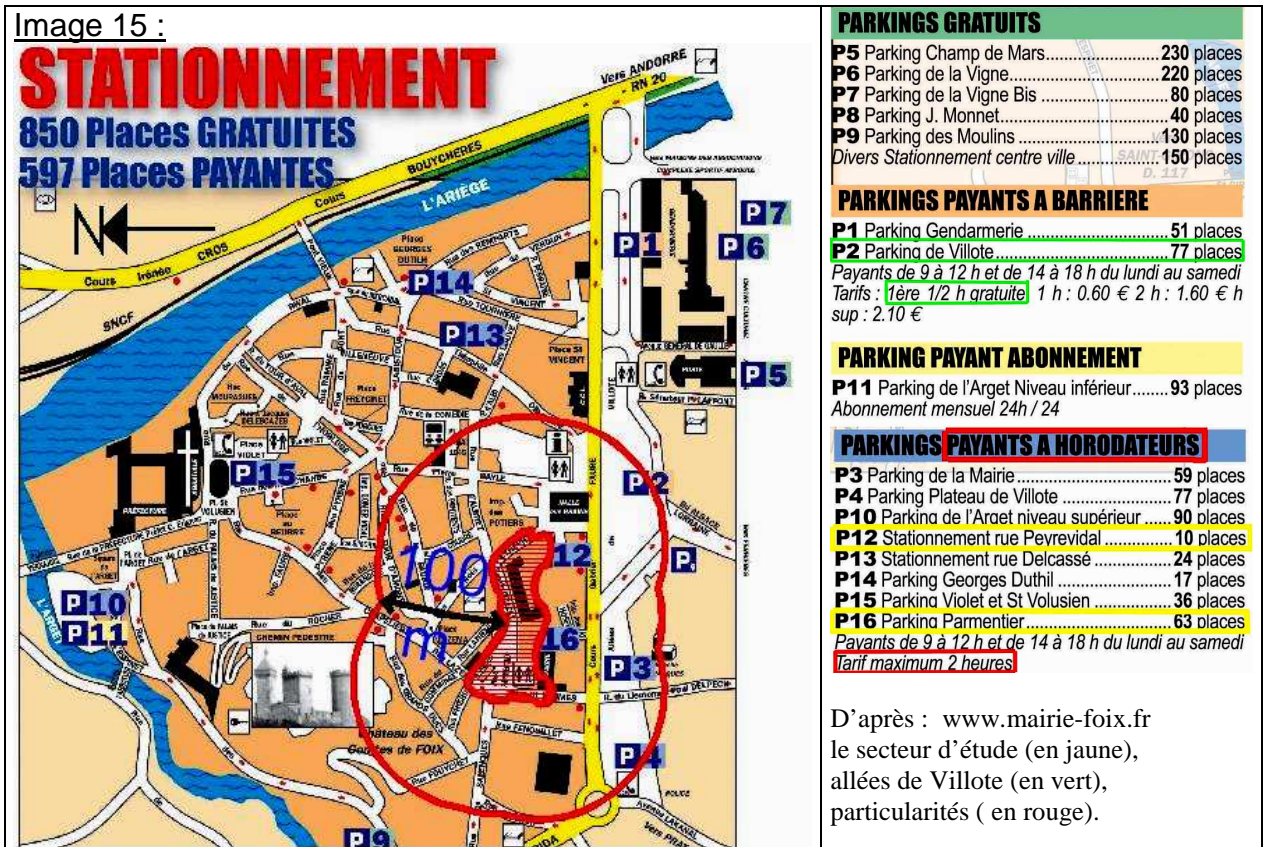
Il ressort de l'étude que les enjeux sont multiples. Compte tenu de l'espace restreint, il faut faire un choix d'orientation pour l'aménagement de la place Parmentier. Pour cela il faut apprécier le rôle de la place dans l'unité urbaine, mais aussi juger des qualités positives ou négatives de chaque aménagement.

b) Quelle utilisation de l'espace doit primer ?

La place à l'image du nouveau jardin doit-elle mettre en valeur un lieu de vie, promouvoir le patrimoine ou faciliter l'accès aux commerces et services. Les stationnements au premier rang de toute vision de l'espace attirent la réflexion.

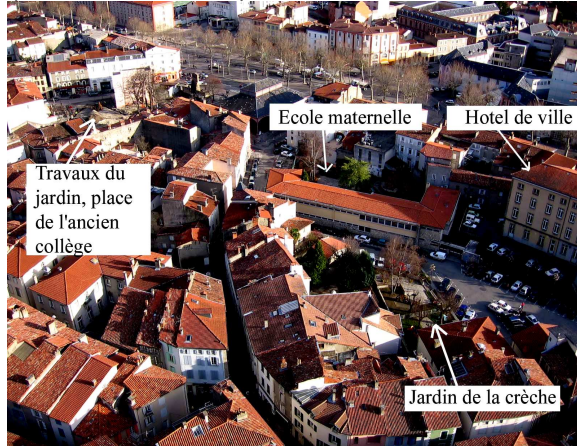
1. La fonction parking est visible depuis tout l'espace

La place Parmentier s'inscrit dans une politique communale de gestion des parkings qu'il faut prendre en compte sans oublier d'autres aspects tel que le plan de circulation ou la zone de chalandise des commerces du centre.



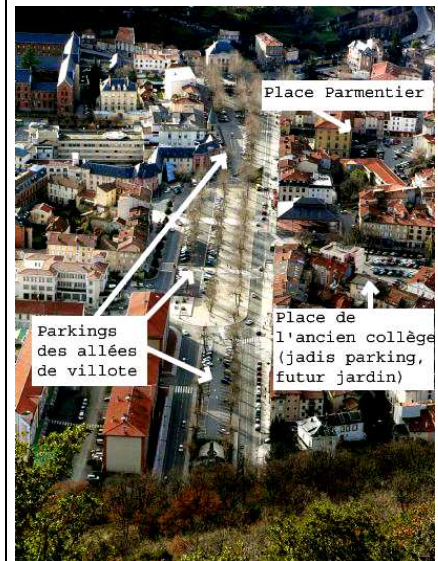
Il existe donc sur la place Parmentier et la rue Peyrevidal (entrée de l'école) en tout 73 places de stationnement payantes par horodateur pour 16 commerces et de nombreux services publics.

Image 16 : Le quartier vue du château de Foix
(Vue vers le sud)



Réalisation personnelle

Image 17 : Les Allées de villote
vue du massif du Pech
(vue vers l'ouest)



D'après: www.mairie-foix.fr,

Le fragment se trouve de plus en plein centre ville historique au pied des bâtiments historiques du château de Foix, de la mairie et comprend de nombreux éléments patrimoniaux. Les atouts majeurs de la ville sont touristiques, et la mise en valeur esthétique est essentielle dans le centre de Foix pour les commerces et le maintien de la vitalité fuxéenne.

Les commerçants se plaignent à plusieurs niveaux des problèmes de stationnement, avec la fuite des clients vers les zones commerçantes à stationnement facile de périphérie de ville (opticien, épicerie, cave...). Mais aussi avec leurs difficultés personnelles à se stationner, ne pouvant abandonner leur travail toutes les deux heures pour passer à l'horodateur. La plupart d'entre eux serait prêts à payer une carte commerçant avec un abonnement à l'année, d'autant plus particulièrement ceux qui doivent avoir une voiture à proximité de leur travail (toiletage, vétérinaire). Les livraisons constituent pour leur part un problème seulement ponctuel, mis à part pour l'épicerie qui reçoit autour de cinq heures du matin et s'est retrouvée régulièrement avec des voitures stationnées devant l'entrée. Au final, beaucoup de commerçants ne payent plus l'horodateur et préfèrent payer une contravention de temps en temps, cela leur est moins onéreux.

La politique de la ville est de diriger les voitures stationnées à long terme de résidents, travailleurs et autres vers les parkings gratuits ou à abonnement ; situés à 10 minutes du centre piéton (Arget, Vigne, moulins, Champ de Mars).

Le manque de stationnement est une difficulté connue du centre ville de Foix. Il est aujourd'hui nécessaire de recréer des places pour permettre l'accès aux commerces.

Le parking a de plus un aspect très minéral qui n'est pas en accord avec l'objectif de mise en valeur du patrimoine touristique.

Cependant ces espaces dégagés profitent à l'installation de structures provisoires comme les stands et les scènes. L'espace libéré par le parking a une deuxième fonction celle d'accueillir les festivals.

2. Le parking se remplit de vie lors des animations festivières

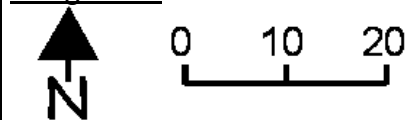
Des contraintes particulières s'imposent à l'installation de festivités, même si leur particularité principale est de s'adapter à des situations variées. Ainsi, il faut bien trouver un espace où installer ces festivités. Et ce dans le but à long terme, d'installer un soutien technique et d'habituer le public.

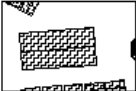
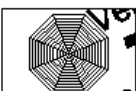

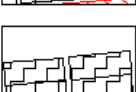




Ingénieuse Afrique va s'installer cet été pour une semaine sur la Place Parmentier, sur le dépose-minute de la rue Peyrevidal, et sur le parking habituellement réservé à la mairie. L'espace y est cependant très limité. Le village déjà à l'étroit sur la place de l'ancien collège se retrouve contraint. Le festival ne peut envisager de continuer à s'étendre à l'avenir dans les mêmes conditions.

Image 18 : Implantation Ingénieuse Afrique 2007 (à gauche)

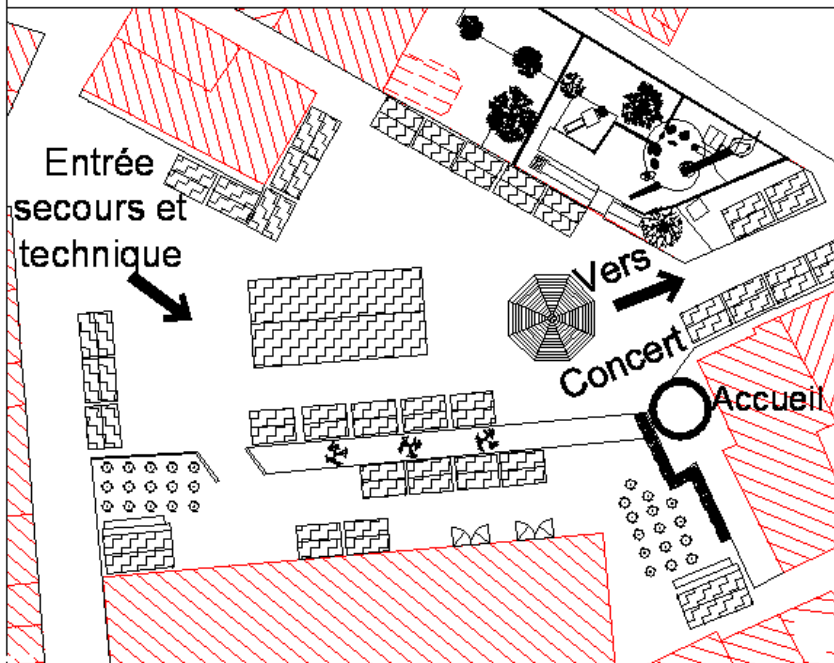
Image 19 :



-  Tente (8*16) d'animations
-  Buvette (d=8)
-  Restaurant africain (tables)
-  stand (3*4) commercial
-  Entrées expositions
-  Sculpteurs

Aménagement du village festivalier d'Ingénieuse Afrique 2007

(Réalisation personnelle)

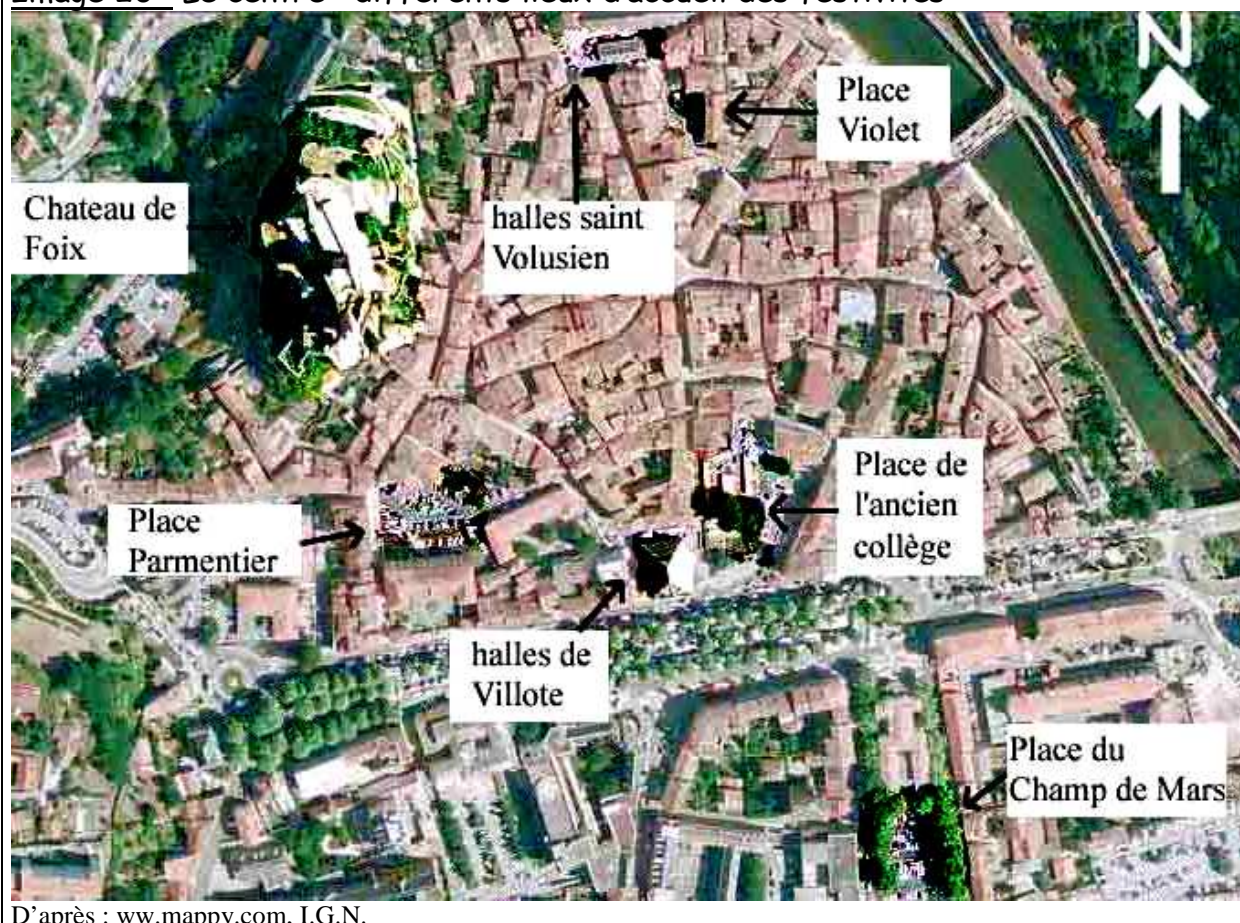


En effet pour accueillir la grande scène à l'abri, les halles de Villote sont la seule alternative, mais le village associatif voisin doit être reçu. La mairie a proposé les allées de Villote où se déroule le marché hebdomadaire. Festiv'art et Ingénieuse Afrique ne souhaitaient pas s'y installer par manque de convivialité. L'ambiance dépend de peu de choses. Les allées manquent en effet du côté intime des places et les voitures créent une nuisance sonore importante. Enfin la traversée de la deux voies très passante enlève le lien entre l'intensité des concerts et la vie du village.

Si l'on garde la grande scène nécessaire à Ingénieuse Afrique, la Place Parmentier est le seul espace à proximité. Ce qui permettrait de plus aux festivaliers de profiter des attraits du parc pour se reposer, ou de profiter des concerts après avoir visité le château de Foix voisin.

De son côté, Trad'estiu va installer ses concerts folkloriques au milieu du cadre patrimonial de la halles Saint Volusien. Festiv'Art avait proposé de faire de même en ajoutant stands et ateliers sur la place Violet (vocation artistique variée du festival : peinture, théâtre, photos). L'objectif était de créer le cadre intimiste qui convient à la chanson française et d'accueillir les touristes descendant directement du château de Foix.

Image 20 : Le centre : différents lieux d'accueil des festivités



Cependant la mairie ne pouvait libérer les places de stationnement de la place Violet, Festiv'Art s'est alors décidé à occuper la place Parmentier avec une petite scène et des stands la semaine suivant *Ingénieuse Afrique*. Les désagréments engendrés par l'occupation deux semaines d'affilée étant trop grands, la mairie a décidé de ne pas autoriser l'installation sur cette place de Festiv'Art. Si bien que le festival a décidé de se faire accueillir par les équipements et subventions de Lavelanet à 30 minutes de là.

Ce festival est à vue nationale, le déplacement de quelques kilomètres a donc peu de conséquence du point de vue des artistes. Cela met les deux communes en situation de compétition du point de vue subventions et équipements culturels.

Source : <http://daphnefr.free.fr/festivart/html/page7.htm>



Image 21 : Le logo de Festiv'Art attaché à Foix

Une solution doit être apportée pour que les animations se reproduisent dans les années à venir et ce, dans la commune de Foix.

Pour cela il faut écouter les organisateurs qui parlent au nom des artistes et des festivaliers. Les contraintes sont multiples :

- se protéger de la pluie
- avoir suffisamment de place pour accueillir le public
- garder une certaine intimité pour les animations qui s'y adaptent
- éviter la pollution sonore
- avoir suffisamment de matériel pour accueillir restaurateurs et commerçants
- avoir suffisamment de matériel pour accueillir les visiteurs (chaises, chapiteau...)
- posséder un sol en face des concerts adapté à la danse (pas de goudron ni de gazon)



Image 22 : Le grand ennemi d'un festival non abrité est la pluie.

Source : Daphné Mayer-Delmas







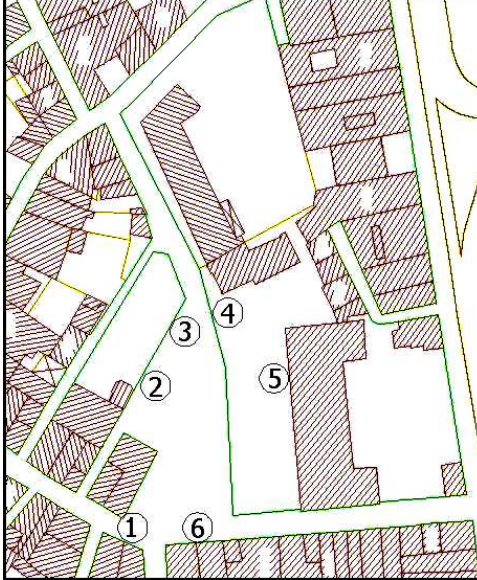






Image 23 : Festiv'Art, un moment d'échange où l'intimité d'une place est nécessaire.

L'installation de stands et d'équipements ne peut pas se faire si des obstacles obstruent les grandes étendues. Ainsi les bandes enherbées et autres aménagements paysagers vert sont peu envisageables. Le festival semble donc opposé aux idées de mise en valeur esthétique.

3. Un Patrimoine bâti trop peu mis en valeur

Or l'esthétique de la place est un enjeu majeur car porte du centre médiéval et porteuse d'architectures remarquables.

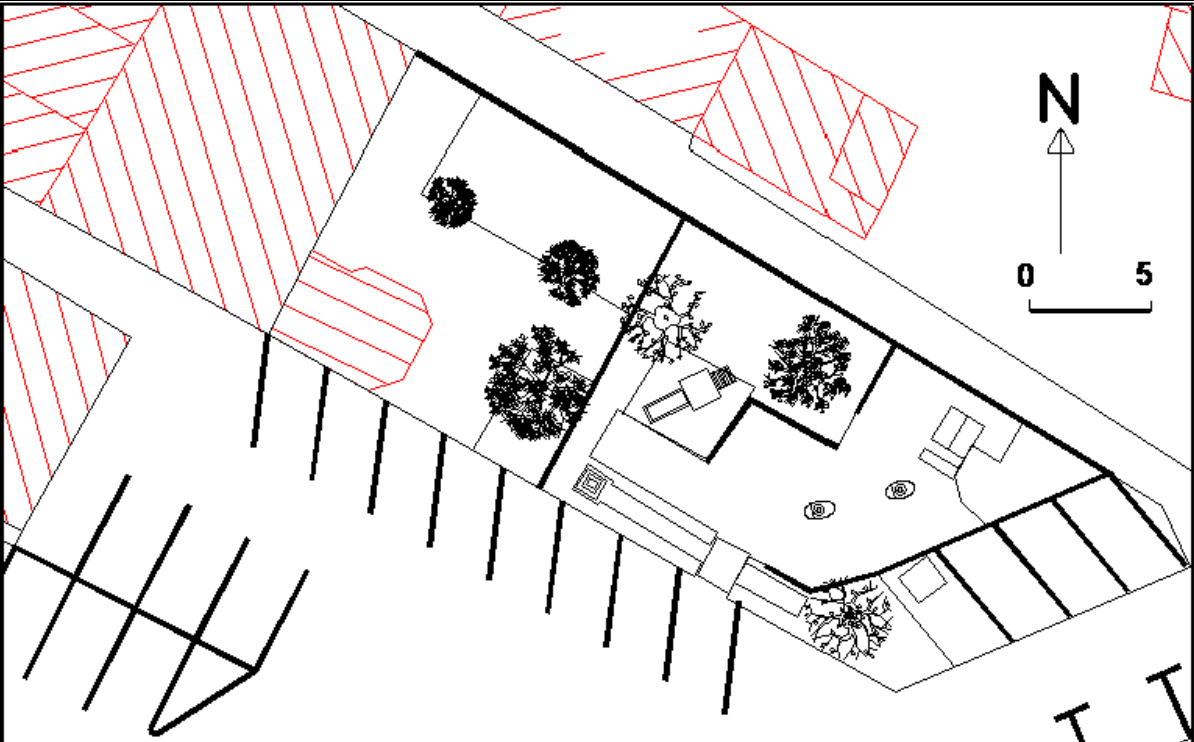







<p>(2) Face Nord : bâtiment de la crèche surmonté du château de Foix (Image 24)</p> 		
<p>Esthétiques variées autour de la place</p> <p>(photos personnelles)</p>	<p>(3) Coin Est: -le jardin et ses arbres (ci-dessus) -la voiture au centre du paysage urbain (à droite) (Image 25, 26, 27)</p> 	
 <p>(1) Colombage et château de Foix : porte d'entrée du centre médiéval (image 32)</p>	 <p>Source : réalisation personnelle</p>	<p>(4) Coin Est : sortie de secours de l'école (Image 28)</p> 
 <p>(6) Face ouest : maisons traditionnelles et stationnement en premier plan (Image31)</p>	<p>(5) Face sud : l'hôtel de ville (Image 29)</p>  <p>et son intérêt touristique (image 30)</p> 	

Comme dans beaucoup de villes, la voiture prend un espace énorme dans le paysage urbain alors qu'il existe des espaces verts et des procédés d'embellissement du centre. Ici, à côté du jardin du centre s'impose un espace minéral essentiellement dédié à la voiture et un petit espace vert peu mis en valeur à une extrémité de la place.

Il est envisageable de proposer une rupture de la minéralisation en acceptant l'automobile tout en l'intégrant au paysage par l'utilisation d'articulations vertes. Si l'on veut toutefois garder les festivals, on se doit de vérifier les emplacements inutilisables pour les installations avant d'y ajouter un élément esthétique. Ce qui relègue souvent ces aménagements à la périphérie, comme le montre le jardin actuel mis à part et peu ou mal utilisé.

4. Un jardin qui ne remplit pas ses fonctions

Le centre-ville de Foix connaît de nombreuses plaintes concernant les problèmes d'ébriété, de drogues et de lutte chez les S.D.F.. La partie sud de ce jardin est un espace squatté où le mobilier et les jeux pour enfants ont été à plusieurs reprises dégradés. La cohabitation est souvent difficile entre squatters et la terrasse du restaurant voisin ou avec la crèche et son jardin.

		
 Tilleul	 Tilleul têtard	 Jeux
 Bouleaux	 Fontaine	<h3><u>Plan du jardin actuel</u></h3>
<p><u>Image 33 :</u> Réalisation personnelle</p> <p><u>Un jardin qui ne remplit pas les fonctions escomptées</u></p> <p>(photos personnelles)</p>	 <p>Le jardin de la crèche, sa véranda et ses 3 arbres (Image 34)</p>	<p>Dégradation des jeux (Image 35)</p> 

Discussion d'une mère et ses deux enfants avec les squatters. (Image 36)



La terrasse du restaurant est très proche du jardin (Image 37)



L'entrée du jardin se fait par une fontaine rouillée. (Image 38)



Fontaine et les jeux ne sont pas utilisés. (Image 39)



Les arbres du jardin s'implantent dans le paysage (Image 40)

Deux solutions sont envisageables. On peut supprimer le murets, agrandir en liant les deux jardins et ouvrir au maximum pour amener à un nouveau comportement moins isolé. Ou bien, on peut supprimer cet espace vert et utiliser certains éléments paysagers.

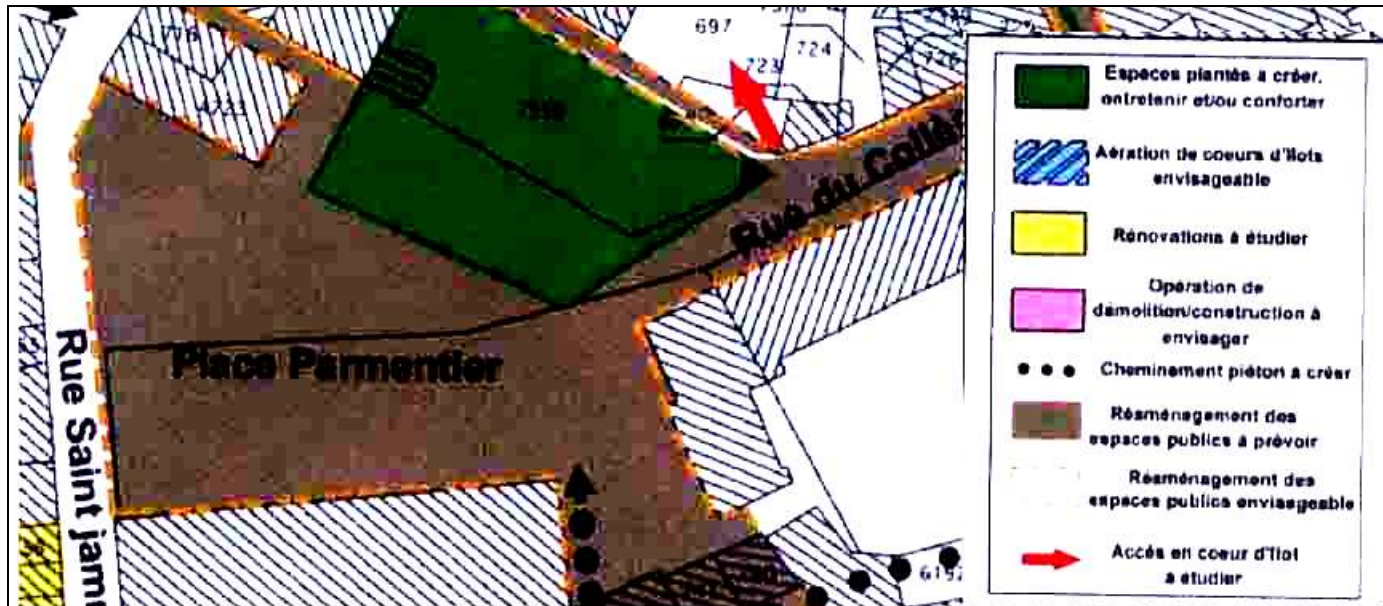


Image 41: l'étude *Dessein de ville* envisageait d'agrandir le jardin et d'utiliser la préemption pour faciliter l'accès. Aujourd'hui les enjeux sont différents avec la proximité du grand jardin et les équipements neufs qui y sont installés.

Source : Etude dessein de ville Foix

Par sa position au pied du parking qui ne pourra être réduit et son isolement, ce jardin constitue un lieu retiré qui restera probablement peu avenant. De plus le grand jardin remplira très probablement la vocation initiale de celui-ci à 200 mètres de là sur les allées passantes.

Le jardin n'est plus utilisé à bon escient et constitue aujourd'hui une source de problèmes. Il constitue de plus avec le départ de la crèche une ressource d'espace non négligeable. On peut cependant imaginer d'en conserver des parties, notamment les arbres d'un certain âge, ou de transférer les jeux à l'école de l'autre côté de la rue. Cette école est desservie par un dépose-minute qui ne fonctionne pas et amène au même titre que le jardin à se questionner sur sa réhabilitation ou sa suppression.

5. déposer ses enfants à l'école pose de gros problèmes

La rue Peyrevidal comprend 10 places de parking, 1 place de livraison, 6 commerces et services dont un café/hôtel et un vétérinaire qui nécessite des stationnements longs à proximité pour la clientèle. Elle comprenait autrefois onze places de stationnement qui ont aujourd'hui été remplacées par un « dépose-minute » sur requête des parents d'élèves. Il utilise l'espace d'une double file de 4 voitures parallèle à la rue Peyrevidal.

Cet aménagement consiste en théorie à créer une file de voitures de parents, pendant les dix minutes où ils déposent leurs enfants. Cette file est parallèle à une deuxième libre où ils peuvent se dégager et laisser ainsi la place à d'autres voitures.

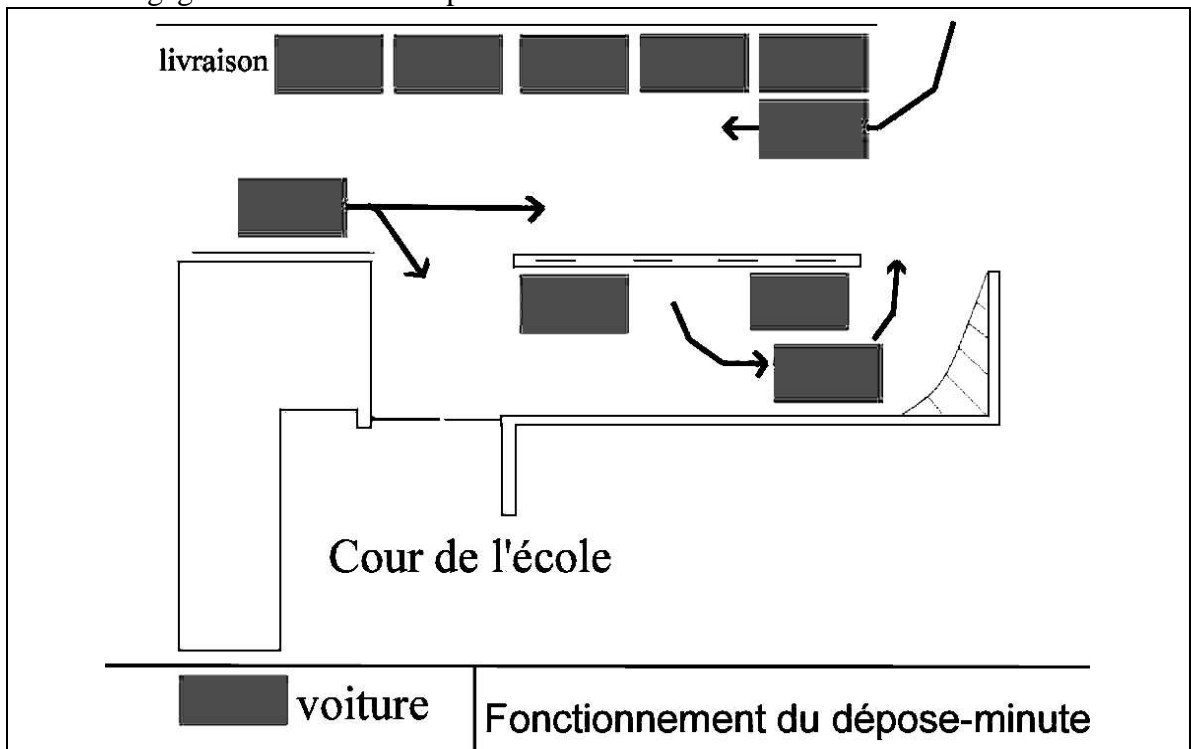


Image 42 : Schéma explicatif

Les marquages sont cependant effacés aujourd'hui et la rue Peyrevidal étant à double sens, la confusion règne et le lieu n'est pas utilisé rationnellement. Ainsi à chaque conseil de classe depuis la création de cet aménagement, les parents d'élèves se plaignent des dysfonctionnements et des difficultés à se garer le matin comme le soir.

Image 43 : Marquages effacés

A droite : source personnelle



Il est judicieux de connaître l'ampleur du besoin en espace pour l'automobile quand on en établit la surface. On peut utiliser l'adresse du domicile des élèves afin de connaître le besoin de transports en voitures.

On s'aperçoit que pour trois cinquièmes des parents, il est plus pratique de ne pas prendre leur voiture et de venir à pied. Le stationnement des voitures ne concerne qu'une quarantaine de parents.

Temps domicile-école	Moins de 7 min à pied	7-15 min à pied	Voiture nécessaire
Proportion d'élèves sur les 113 scolarisés	58 %	12 %	30 %



Image 44 : La moitié des parents arrivent à pied

Le problème concerne moins de la moitié des parents. En effet la moitié des enfants arrivent en pied. On peut supposer qu'ils habitent dans ou près du centre ville, on remarquera cependant que les trottoirs font souvent moins d'un mètre de large. Les groupes sont parfois obligés de marcher sur la route ; ceci associé aux embouteillages, remet la sécurité en question.

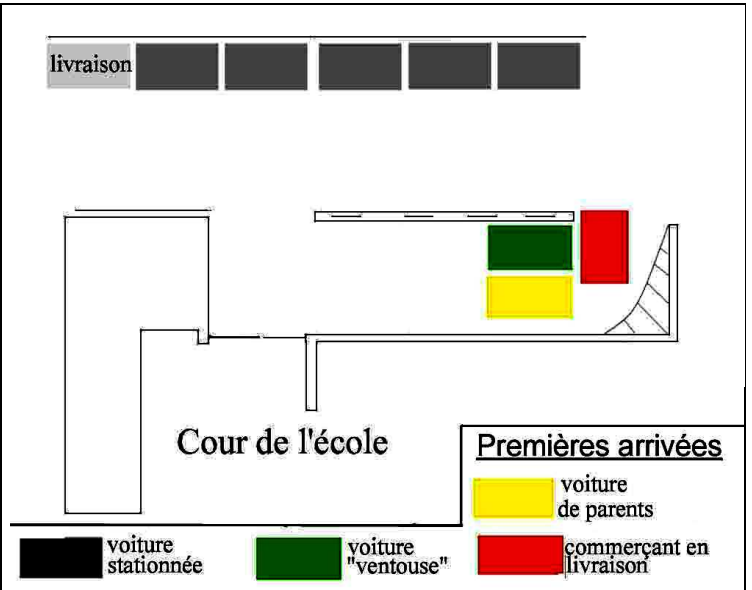
A gauche : source personnelle

Pour mieux comprendre l'ensemble des facteurs influant sur la circulation et le stationnement, il est intéressant de suivre un matin l'arrivée des enfants à l'école.

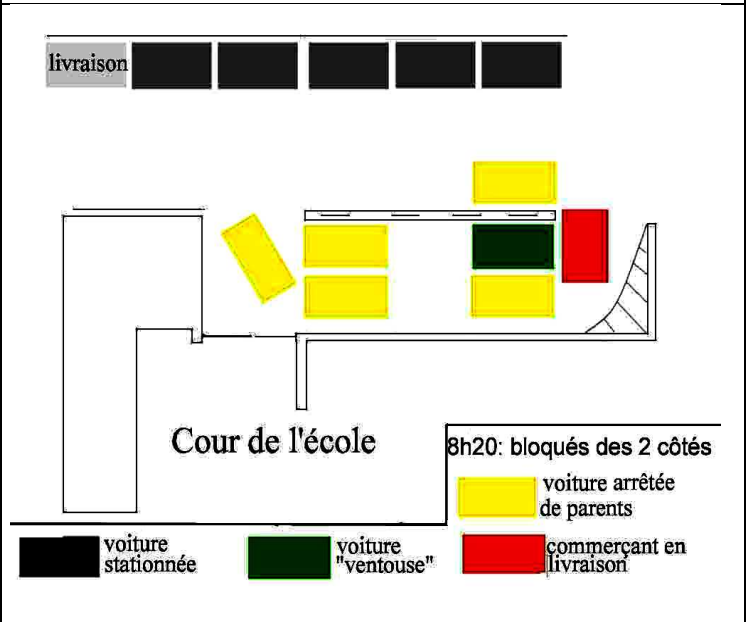
Problèmes de circulation rencontrés au cours de la matinée du 23 avril 2007 (photos personnelles)	
	<p>On remarque après observation, que les problèmes sont créés le plus souvent par certains parents d'élèves qui se garent anarchiquement ou qui passent jusqu'à une demi-heure à discuter entre eux. Prenons l'exemple fréquent d'une voiture qui bloque l'entrée et une la sortie, aucun parent ne peut alors accéder, ni sortir. Certains conducteurs se trouvent alors bloqués pendant 10 à 20 minutes. Et d'autres se garent en feux de détresse sur la voie de circulation créant des embouteillages. Plusieurs accrochages ont déjà eu lieu et il n'est pas rare que la tension monte jusqu'au conflit.</p> <p>Image 45 : 8h00, encombrement par une voiture « ventouse » (A gauche) Non issue des parents d'élèves, elle va encombrer le lieu durant toute l'arrivée des enfants.</p>



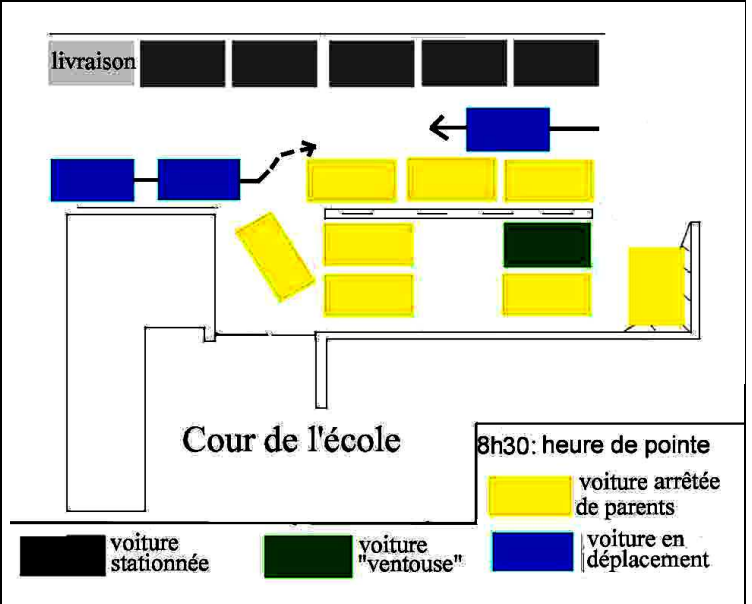
Dès le départ (8h05), des extérieurs s'installent sur les voies réservées aux dépôt des enfants.

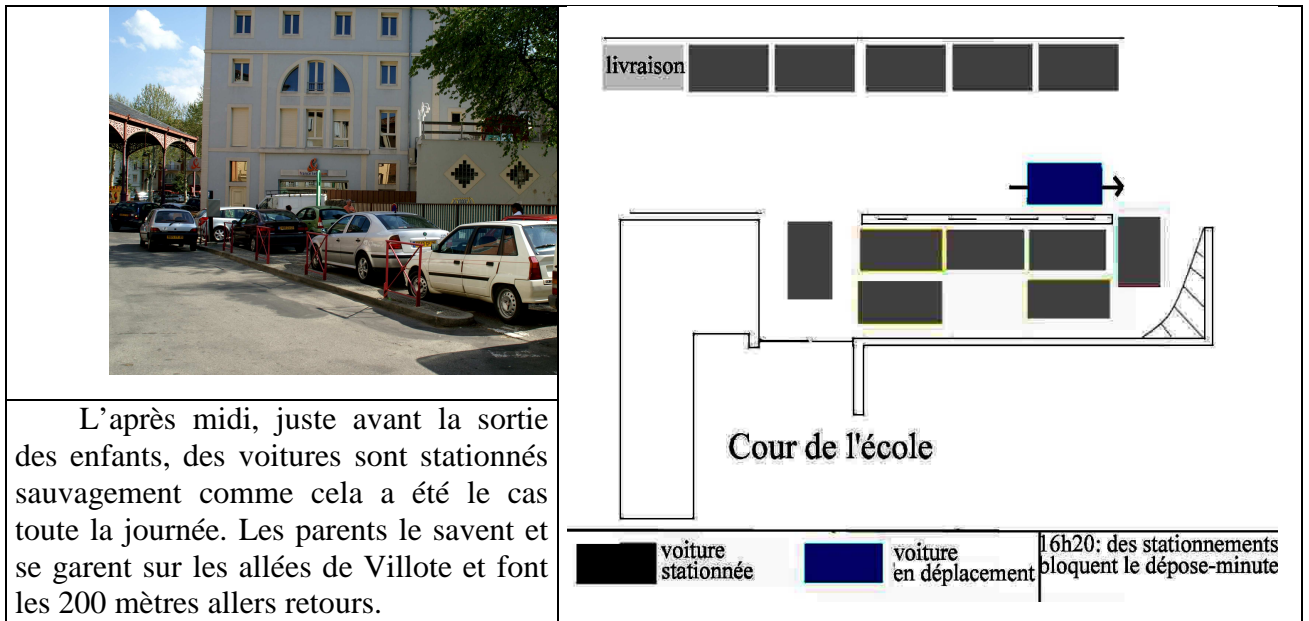


8h20 : : De peur d'être immobilisé entre deux voitures, un père obstrue le passage. Les parents arrivent devant l'école et sans autres solutions finissent par s'installer en bloquant la sortie des voitures ou la circulation sur la voie principale.



A 8h30 : heure prévue d'arrivée des enfants, les voitures empiètent clairement sur la circulation. Certains parents d'élèves sont coincés pour dix minutes, alors que d'autres prennent leur temps pour discuter.





Il ne faut pas oublier que le matin, le blocage est parfois réalisé par des personnes extérieures comme les commerçants avoisinants qui font leur livraison ou même des stationnements. L'après midi et la journée, l'espace est généralement utilisé en tant que stationnement désorganisé contrairement à l'interdiction qui s'applique en période scolaire. Généralement, les parents se garent moins d'une demi-heure sur le parking des allées de Villote gratuitement et marchent sur 100 mètres pour accéder à l'école.

Le stationnement non autorisé pose problème en période scolaire car le lieu perd sa vocation initiale. Mais il faut aussi prendre en compte le fonctionnement hors période scolaire, c'est à dire 50% du temps (26 semaines en additionnant vacances, week-ends et jours fériés). On retrouve les mêmes problèmes de véhicules bloqués mais sur plusieurs heures entraînant des effets non appropriés comme les voitures roulant sur le terre-plein ou le déplacement des poubelles municipales. Il est donc urgent de résoudre les problèmes de stationnement amplifiés par la suppression de la place de l'ancien collège.

Dans l'ensemble, le dépose minute ne fonctionne pas, et il semble très difficile de ramener ses utilisateurs à plus de civilité. De plus, c'est un gaspillage d'espace dans la plupart du temps où il n'y a pas entrée d'enfants dans l'école. Il est impératif de trouver une solution qui s'adapte à l'ensemble du temps. On remarque que l'après midi les parents ne peuvent utiliser cet espace et qu'ils se débrouillent en utilisant le parking des allées de Villote et en marchant sur 100 mètres.

L'école n'a pas vue à s'étendre et l'établissement scolaire restera probablement à sa place à l'avenir. Cependant le contexte peut évoluer dans le reste de l'environnement qui l'entoure.

Des évolutions à long terme à ne pas oublier

Les petits festivals auraient intérêt à rester sur Parmentier mais un festival qui s'étend comme Ingénieuse Afrique aura à déménager s'il augmente significativement de taille et en quantité d'animations il pourra alors s'installer sur les allées de Villote proches de la halle, du jardin et proche de l'attraction du public.

Cependant les constats actuels peuvent changer et un aménagement se doit d'être adapté à ces changements. Ainsi dans les contextes actuels de développement durable et de raréfaction du pétrole, la place de la voiture se doit d'être abaissée. On peut supposer une évolution vers les transports en commun et les transports doux qu'il faut anticiper. Même si la place de la voiture individuelle en milieu rural semi-montagnard gardera son importance. Il faut alors anticiper de laisser un axe de stationnement qui pourra être remplacé par une piste cyclable ou une voie de bus.

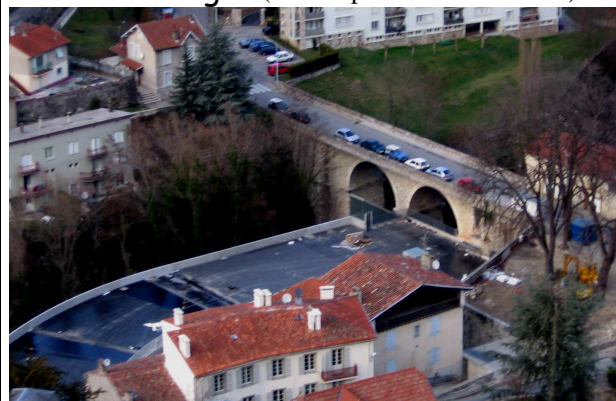
c) Orientation globale de l'aménagement

1. Chronologie des travaux d'aménagement

Il faut établir les priorités pour pouvoir faire un aménagement cohérent au niveau budgétaire et par rapport à la nuisance produite par les travaux.

Les travaux du nouveau jardin permettent de se rendre compte que la création de nouvelles places peut attendre. Cela permettra aux gens de prendre conscience de la présence des parkings extérieurs notamment de celui de l'Arget nouvellement créé. Les habitants et les habitants peuvent y louer une place mensuelle et prendre l'habitude de marcher 5 à 10 minutes tout les matins en accord avec la piétonisation du centre.

Image 50: Finition du parking longue durée de l'Arget (Source personnelle 02/2007)



2. Parti pris de l'aménagement

On s'aperçoit au final de cet étude préalable qu'il est important de faire des choix et de laisser une fonctionnalité unique et propre à cette place. Cette dernière étant complémentaire des autres espaces publics proches et de leurs fonctions. De la sorte, la place de l'ancien collège est un jardin, les allées de Villote un dépose-minute et parking (de taille limitée) et la place Parmentier s'impose comme un parking complémentaire. De ce fait elle sera un atout commercial, touristique et d'accès au cadre de vie du centre ville. Par ses qualités de centralité et de complémentarité avec la halle aux grains, elle se révèle appropriée pour accueillir les festivités de petite et moyenne ampleur.

En conséquence, il faut augmenter la capacité d'accueil de ce parking au détriment d'aménagement qui dans la plupart des temps sont inutiles plus que mal adaptés. Les stationnements supprimés appellent à terme à être remplacés au détriment du jardin Parmentier et du dépose minute.

L'esthétique est une valeur à ne pas oublier dans tout aménagement mais un parking se doit avant tout d'être fonctionnel, c'est pourquoi les compléments esthétiques arriveront en complément de la capacité du parc de stationnement. Cette dernière étant directement liée à l'amélioration du lieu de festivités, elle dépendra donc des possibilités d'installer les stands.

II) Propositions d'aménagements

La municipalité de Foix a échelonné ses budgets d'investissements pour financer la réalisation du jardin et ne souhaite pas augmenter sa dette en réalisant des investissements dans l'immédiat. Le jardin se finit actuellement et la suppression de la place de l'ancien collège est aujourd'hui effective. Il faut donc trouver des solutions provisoires pour arranger le fonctionnement du quartier.

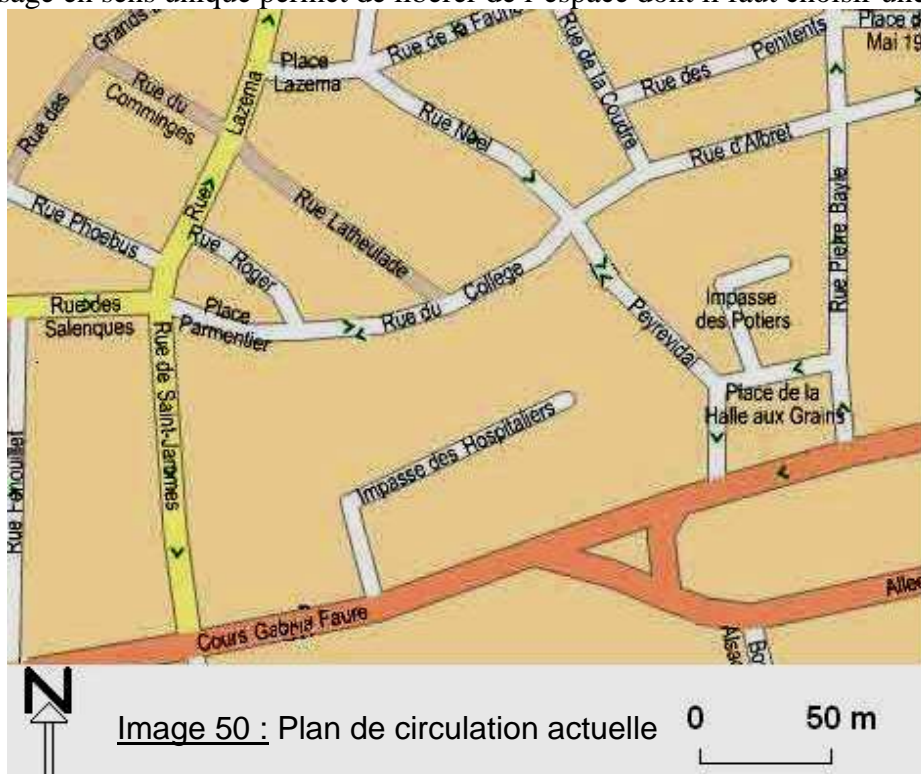
a) Préparer dans un premier temps l'aménagement futur

Une marge de temps est laissée avant les travaux futurs, ce temps est une chance permettant de réaliser des tests, et d'en profiter pour informer et se concerter avec les utilisateurs. Les habitudes d'utilisation de la place de l'ancien collège sont encore ancrées dans l'esprit de la population, il faut exploiter ce délai pour promouvoir certaines ou oublier d'autres.

1) Faire respecter le fonctionnement de la dépose minute

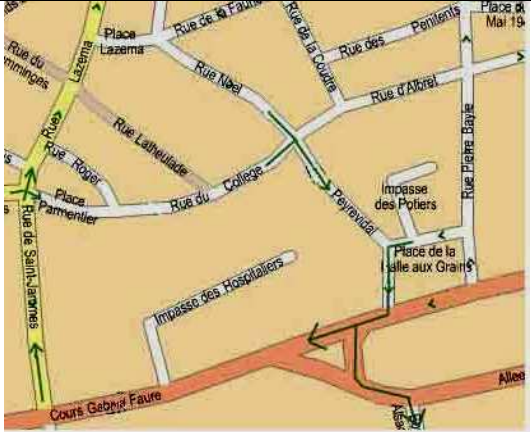

La dépose-minute ne fonctionne pas car les parents ne savent pas l'utiliser et la circulation est souvent bloquée à chaque extrémité. Le revêtement au niveau de la dépose minute se doit d'être refait pour renouveler le marquage. Et les parents doivent être informés du changement. Il est aussi possible d'employer un agent de circulation comme devant beaucoup d'écoles fuxéennes. Pour empêcher les obturations de la circulation, il faut transformer la dépose minute en un sens unique, comme la population l'avait suggéré lors d'une des réunions de concertation. L'ensemble des soucis rencontrés lors des embouteillages seraient résolus en transformant la rue en un sens unique. Cela doit toutefois s'intégrer dans le plan de circulation général et il faut choisir le sens de circulation.

Le passage en sens unique permet de libérer de l'espace dont il faut choisir une utilisation.

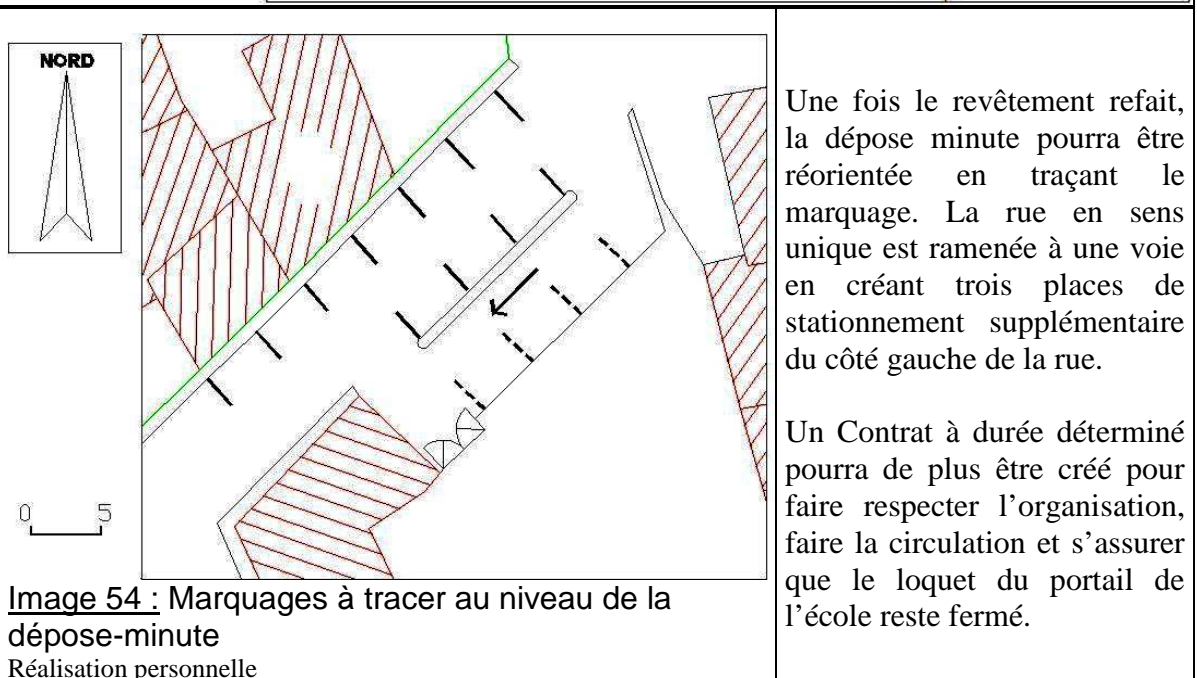
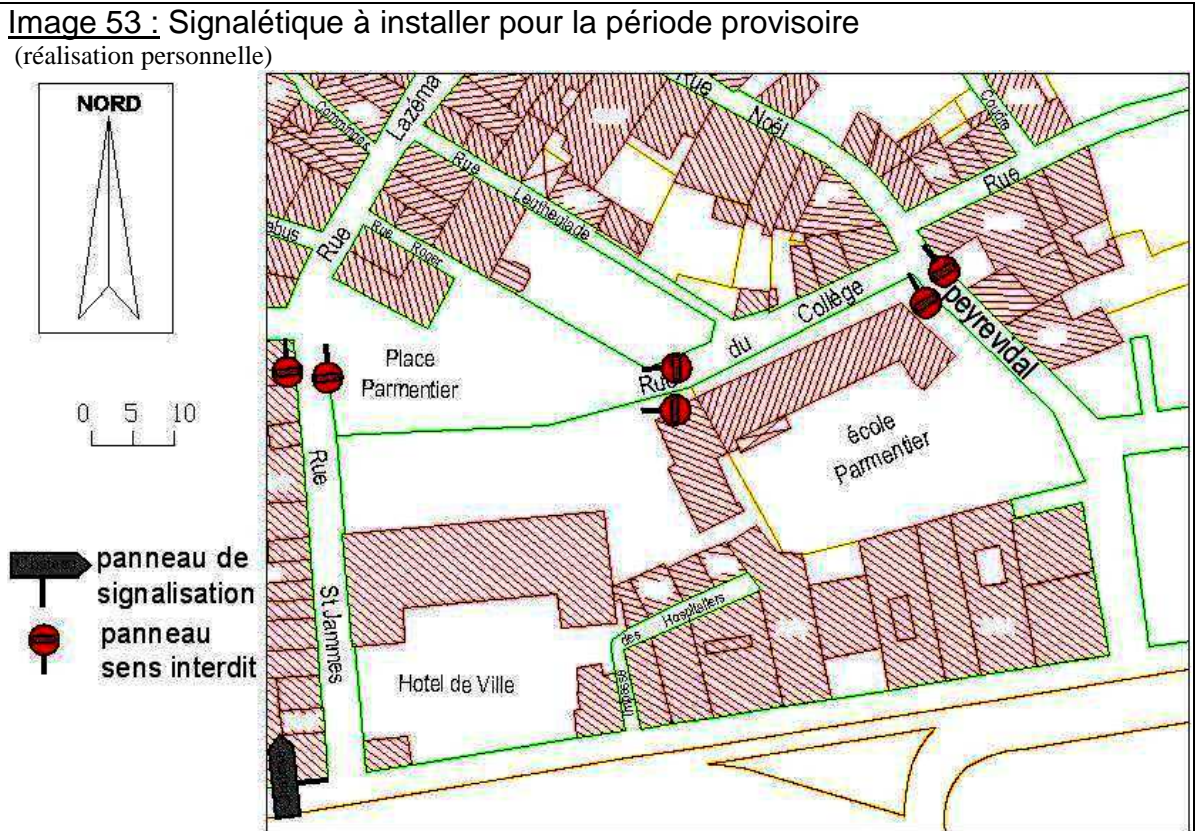


D'après mappy.com

2) modifier les sens de circulation.

Image 51 : Solution A	Image 52 : Solution B
	
<ul style="list-style-type: none"> • Rue Peyrevidal dans le sens sud, • Rue du collège dans le sens est, 	<ul style="list-style-type: none"> • Rue Peyrevidal dans le sens nord, • Rue du collège dans le sens Ouest,
<ul style="list-style-type: none"> • Arrivée à l'école via la place Parmentier comme le font la plupart des parents aujourd'hui. + La sortie se fait plus facilement vers l'ensemble des directions qu'offre les allées de Villote. 	<ul style="list-style-type: none"> - Arrivée à l'école depuis Villote, on est obligé de faire tout le tour des allées à forte circulation pour accéder quand on habite dans les quartiers résidentiels de l'Ouest. - La sortie impose de faire le détour jusqu'au rond-point du haut des allées.
<ul style="list-style-type: none"> + Les personnes voulant accéder au commerce pourront se garer sur la place Parmentier ou sur les allées de Villote selon leur sens d'arrivée. Il faut cependant augmenter la signalisation. 	<ul style="list-style-type: none"> + Entrée directe vers les commerces et l'école depuis Villote. On permet ainsi aux clients de l'hôtel de trouver rapidement celui-ci.
<ul style="list-style-type: none"> + On incite les parents du centre à ne pas prendre leur voiture pour déposer leurs enfants. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les Parents du centre continueront à prendre leur voiture pour aller à l'école.
<ul style="list-style-type: none"> • Il faut alors envisager de passer la rue saint Jammes dans le sens Nord pour que la place Parmentier et le centre médiéval reste bien desservi. - La rue Peyrevidal devenant la seule sortie deviendrait très passante (quatre rues la rejoignant). 	<ul style="list-style-type: none"> • Cela crée une convergence forte, via la place, vers la sortie de la rue saint Jammes. - Celle ci pourrait cependant peut-être s'engorger, alors qu'elle est à vocation semi-piétonne.

On obtient des points positifs dans l'ensemble des conséquences de la solution A sauf pour l'engorgement des rues mais ce point négatif se retrouve pour la solution B. Il semble ainsi plus judicieux de faire passer les rues Peyrevidal, du collège et saint Jammes dans le sens Nord, est et Ouest. On gardera néanmoins la place Parmentier à double sens pour permettre l'accès facile au parking public et à celui privé de la mairie. Il faut donc essentiellement prévoir une nouvelle signalétique.



On peut remarquer que par le jeu des priorités à droite, les voies les plus passantes restent prioritaires. De plus la suppression d'une voie de voiture sur la rue du collège ajoute une largeur de 3 mètres à la voirie. Ajoutée à la surface des stationnements existants Elle permettra à l'avenir, (3 mètres de large) de créer des épis dans le sens de la circulation.

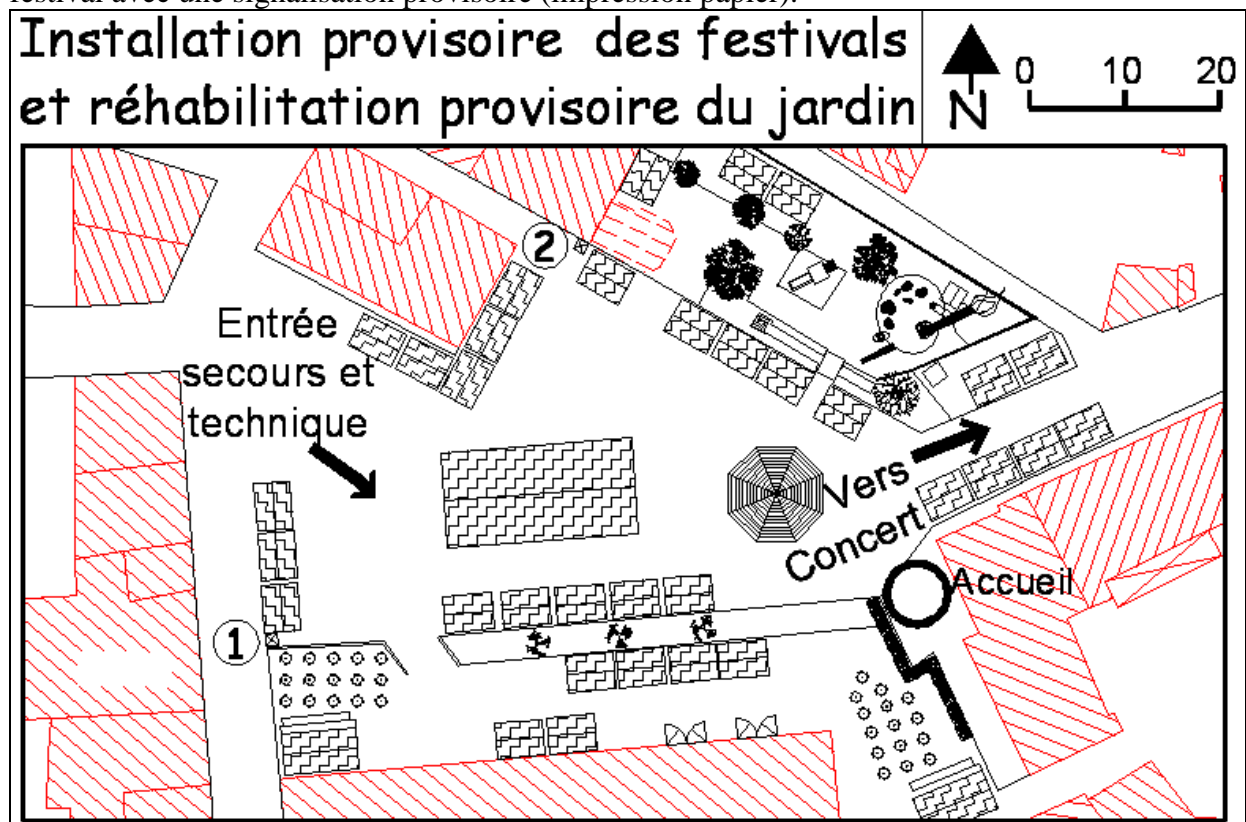
La relative étroitesse des rues avec maison et voitures en front de rue permettent l'impression d'optique suffisante au respect des 30 kilomètres heure du centre ville. Il n'est alors pas nécessaire de prévoir des aménagements de ralentissement.

3) Offrons simplement aux festivals l'envie de rester à Foix

Ingénieuse Afrique va s'installer sur la place Parmentier et ce schéma se réitérera probablement dans un premier temps. Cela n'est possible que par l'utilisation de tout l'espace disponible, notamment le parking privé de la mairie et le jardin une fois la crèche déplacée. Il faut prévoir d'offrir le soutien technique qui marquera la différence et amènera la préférence des associations à rester et à s'installer sur Foix. Cela passe par des éléments simples comme la facilité d'installation des buvettes, restaurants et commerces, source énorme de financements pour certains festivals.

Tout en continuant d'offrir aux festivals la location des stands, la scène et leurs installations, il faut prévoir les éléments nécessaires tels que des arrivées d'eau et d'électricité aisées. Ce qui d'autre part, permettra aux festivals d'être plus attractifs et de louer les places plus chères. Ces installations sont d'autant plus nécessaires que la mairie ne peut fournir suffisamment d'électricité.

Il faut permettre à tout type, de manifestation de pouvoir s'installer sur cette place notamment celles mettant en jeu la petite scène, voir la grande scène en branchant les installations sonores et lumineuses. On doit donc prévoir des branchements enterrés (comme sous les halles de Villote) de 60 Ampères (boîtiers 1 et 2). Il est aussi envisageable de raccorder les évacuations d'eau au tout à l'égout et aux entrées d'eau du réseau de la mairie. Ce réseau ne devrait pas saturer car les heures d'utilisation du soir ne correspondent pas à celles de la mairie. De plus les sanitaires gratuits et publics de la mairie pourront servir au festival avec une signalisation provisoire (impression papier).



Le jardin pourra être plus amplement ouvert au public en abattant les murs internes et ouest. En profitant du départ de la crèche, des stands supplémentaires où des petites animations pourront y être proposées (atelier d'écriture, contes et théâtre de rue).

4) Impliquer la population pour l'amener à changer volontairement de comportements

Il faudra pour mettre en place une phase de tests efficaces, installer une séance de débats avec un vote éventuel. L'objectif est d'entendre le ressenti des gens par rapport à l'organisation provisoire. Mais surtout de les informer des changements à venir. Et enfin de les amener à l'intégrer en proposant des choix avec vote à main levée pour les choix de mobilier ou de plantes.

Exemple de choix de mobilier urbain à proposer à la population.

Différentes particularités sont à proposer :

- Continuité avec les autres aménagements,
- Bas prix,
- Ecologique
- Design différent



Image 56 : Les bancs actuels des allées et du jardin de Villote (photo personnelle)



Image 57 : Banc classique
Source : L'achat public adéquat



Image 58 : Banc en bois recyclés
Source : L'achat public adéquat

De droite à gauche :

Image 59 : Corbeille des allées de Villote
Photo personnelle

Image 60 : Corbeille bois
Source : L'achat public adéquat

Image 61 : Corbeille design.
Source : L'achat public adéquat



L'objectif est de permettre aux citoyens de prendre part au changement et ainsi à l'accepter.

b) Aménagement à long terme

Une fois les investissements du jardin payés (en 2010), la ville pourra passer à de nouveaux travaux d'aménagement comme ceux de la place Parmentier.

Les transformations provisoires de la place sont au possible cohérentes avec l'aménagement à long terme. Ainsi les sens uniques seront gardés, à moins que l'engorgement de la rue Peyrevidal soit trop important, et les branchements aux réseaux seront maintenus pour les festivals.

1) Créer un parking tout en laissant l'accès à l'école.

- Des places de stationnements supplémentaires

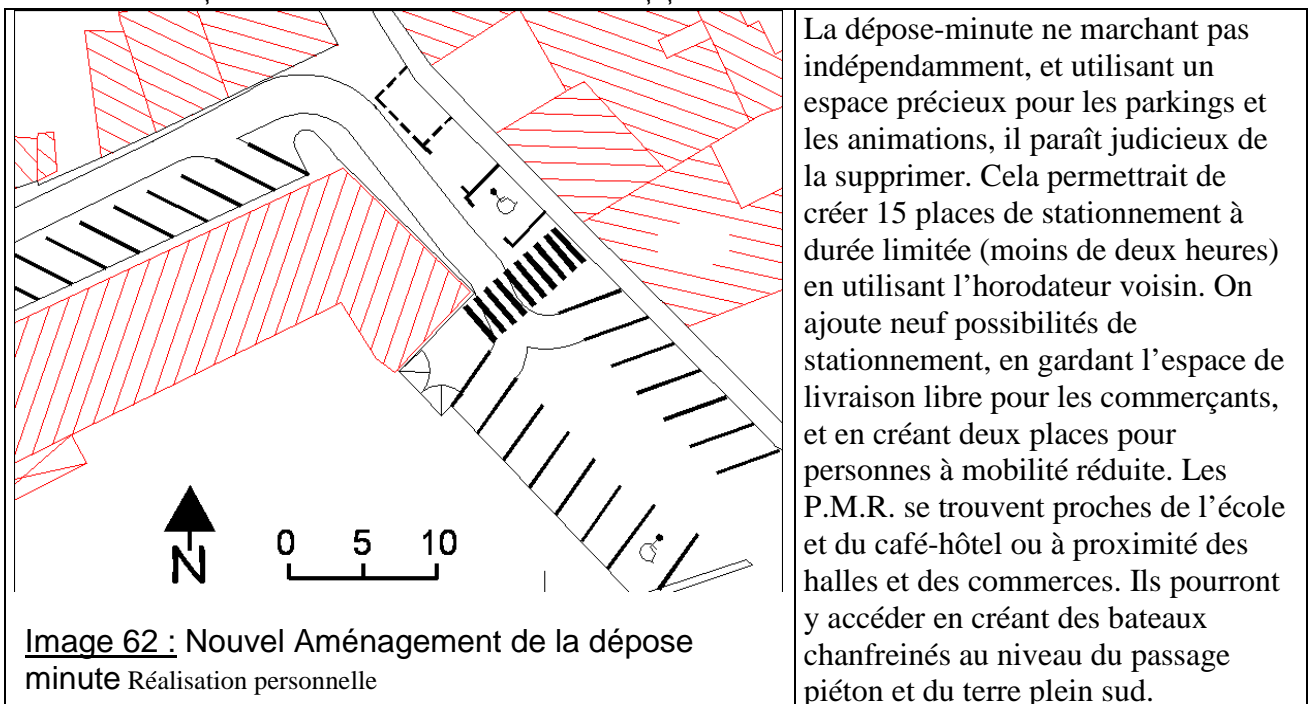
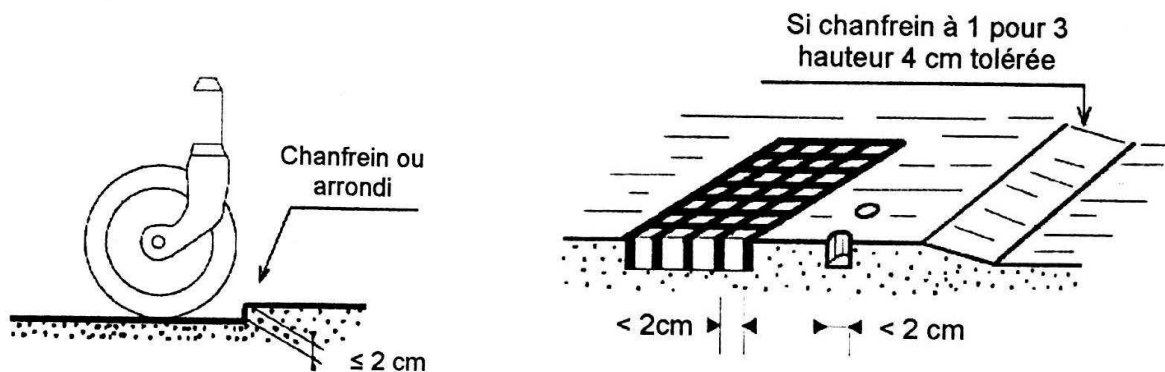


Image 63 : Modèle de trottoir chanfreiné



Source : Projet individuel 2005, un festival pour tous

- Une circulation fluide.

Pour éviter les embouteillages, il est préférable d'utiliser des places de stationnement en épi avec entrée directe. L'orientation des épis s'impose dans le sens unique de circulation. Il faut dans ce cas vérifier que le rayon de braquage est suffisant pour les voitures et le passage des camions. C'est pourquoi les deux places et la place de livraison Nord de Peyrevidal doivent être laissées en parallèle à la rue. Un camion ne pourra tourner (10 mètres de rayon de braquage) que si la place de livraison reste libre. Or les camions qui passent dans cette rue sont des camions de livraison. Le camion des Pompiers pourra remonter la rue Peyrevidal en sens inverse si besoin est.

- Aller à l'école sans problème.

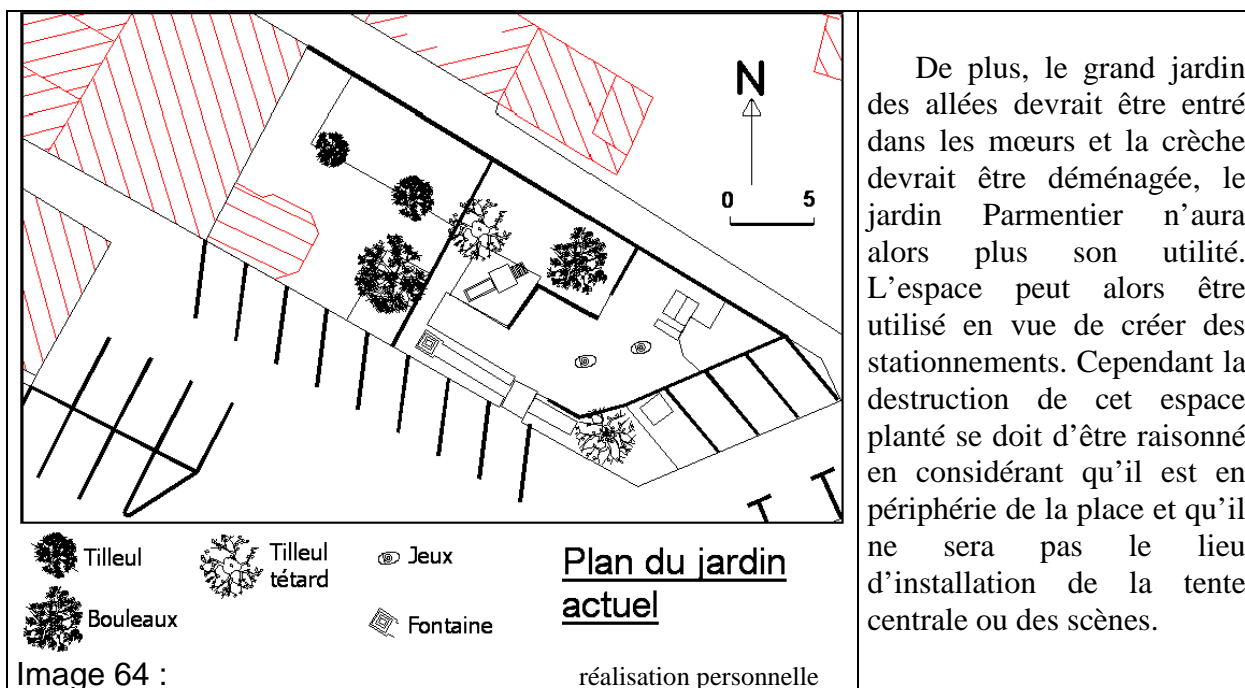
L'accès se fait de façon plus sécuritaire en passant non plus sur des trottoirs de 0,8 et 1 mètre chacun mais par un trottoir d'1,5m. Le passage est ainsi mieux adapté aux poussettes et aux enfants et adultes cote à cote. La circulation piétonne présente alors une continuité depuis le passage piéton devant l'école, par le trottoir devant les commerces et le long des halles jusqu'au passage piéton du parking de Villote. Où les parents peuvent se stationner gratuitement moins d'une demi-heure s'ils ne trouvent pas de place devant l'école.

2) Libérer l'espace nécessaire aux parkings et festivités

- Plus de places dans la rue de l'ancien collège.

En passant à une voie, il y a suffisamment d'espace pour installer des épis sur la rue du collège et ainsi créer 16 Places de stationnement contrairement aux 10 d'autrefois. Des places handicapées ne sont pas nécessaires dans cette rue puisque l'ensemble des services qu'elles desservent est assez éloigné.

- Transmettre les atouts du jardin au parking.



Il peut s'y créer une ambiance intime recherchée dans beaucoup d'activités. Les stands associatifs ou commerciaux (3*4) pourront aisément s'y installer. Il y a de plus de l'ombre utile en été, aux festivals, comme aux stationnements. Les arbres de grande emprise au sol ne poussent pas rapidement. Il paraît judicieux de garder au maximum les tilleuls pour préserver ce poumon vert au milieu du parking. Dans la mesure de l'espace disponible, ces arbres garderont une implantation enherbée large.

La création du parking passe cependant par la destruction de l'espace vert surélevé et muré. Le terrassement doit donc se faire et le revêtement adapté à la circulation routière. Le parement du sol peut-être variable. Mais on doit se questionner sur son coût et ne pas abuser de matériaux trop onéreux. (Question traitée dans la partie esthétique).

Dans la continuité du sens unique, il est possible de créer des épis orientés dans le sens de la route. Mais pour rentrer entre les arbres, il faut envisager des stationnements en bataille. Pour rentrer dans les places, l'espace de circulation à laisser est d'une largeur de 5,5 mètres.

L'ancienne crèche abriterait peut-être un syndicat à l'avenir en plus du bureau d'information. En face du restaurant de croustades, Les employés pourraient sortir faire la pause. De plus le trottoir nécessaire au passage le long du mur empêche la création d'un stationnement. C'est pourquoi on peut créer un espace détente avec une fontaine, un banc et le maintien du gazon présent.

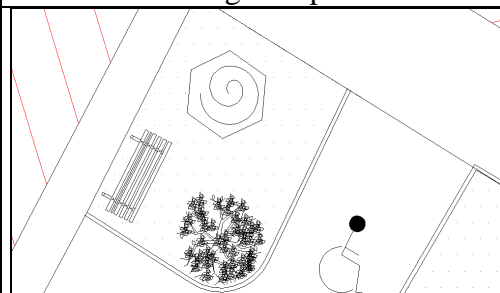


Image 65 : L'espace détente
Réalisation personnelle

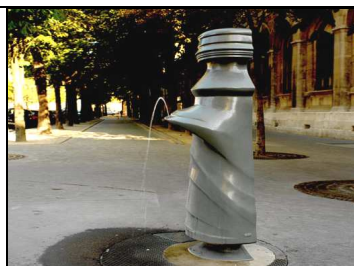


Image 66 : Exemple de fontaine
Source : www.radidesigners.com

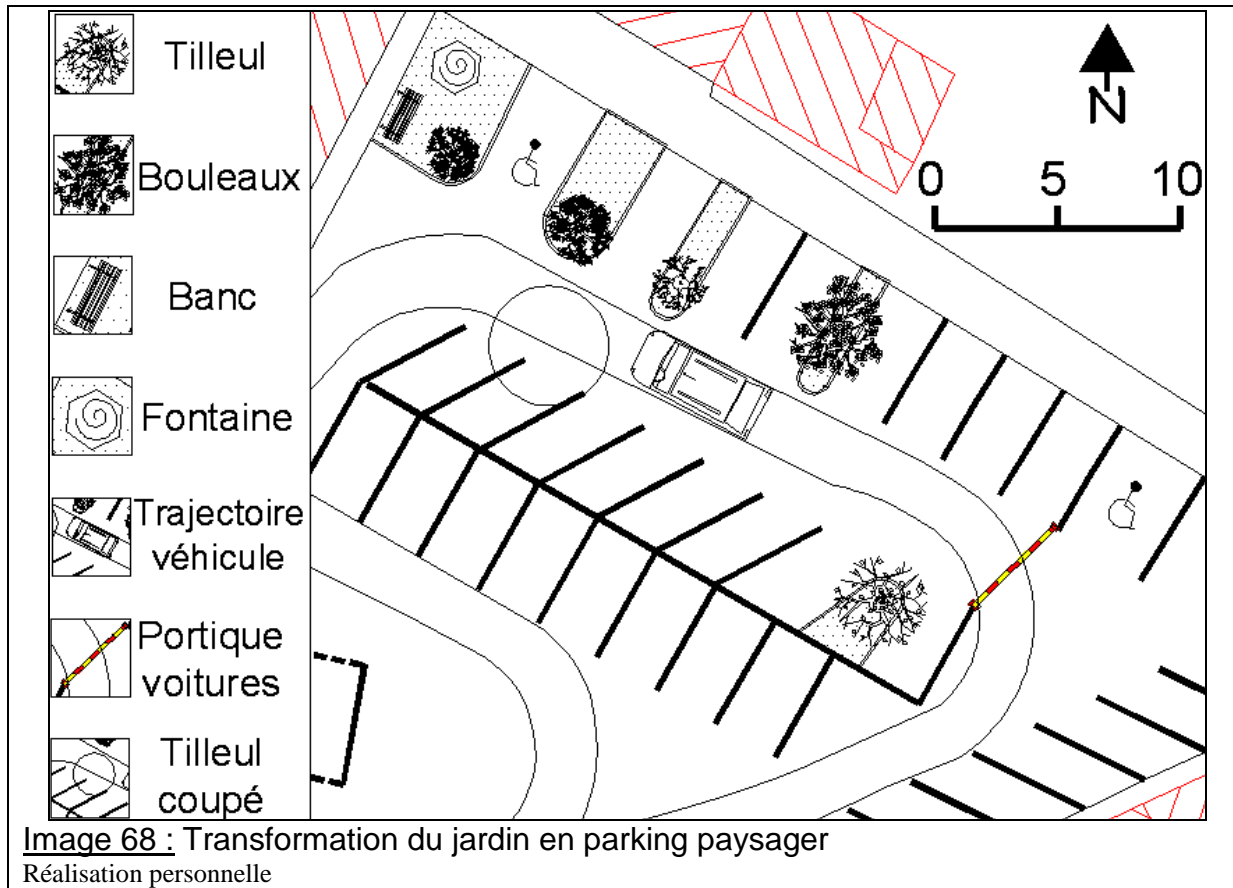
Descriptif : Le volume de la fontaine est engendré par une extrusion giratoire reliant deux silhouettes de femme. Lors de ce mouvement figé, le bras et la main se détachent pour offrir l'eau aux passants.

Pour permettre aux voitures d'accéder à la sortie, il est nécessaire de couper le grand tilleul, en effet cette partie du parking n'est pas conçue pour accueillir les camions. C'est pourquoi un portique est installé à l'entrée pour empêcher le passage des véhicules de hauteur supérieure à 2,20 mètres. Les secours pourront entrer si besoin, en faisant pivoter ce dernier.

Image 67 : Exemple de portique pivotant

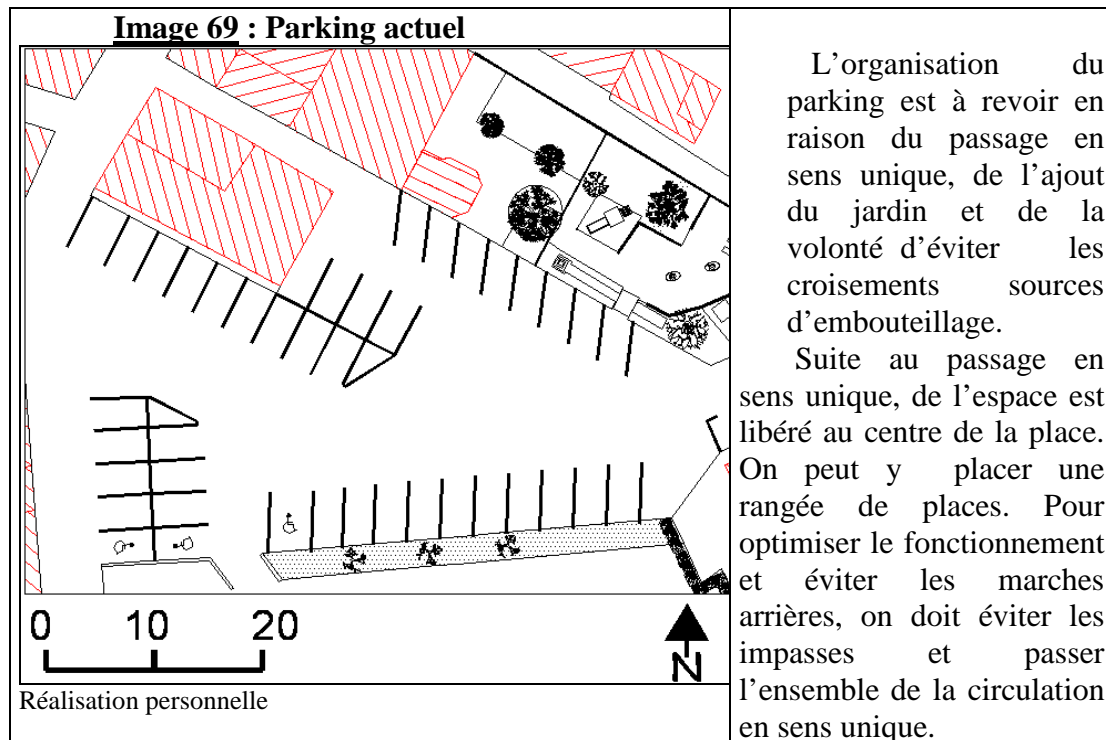
Source : www.wachatsdivers.fr

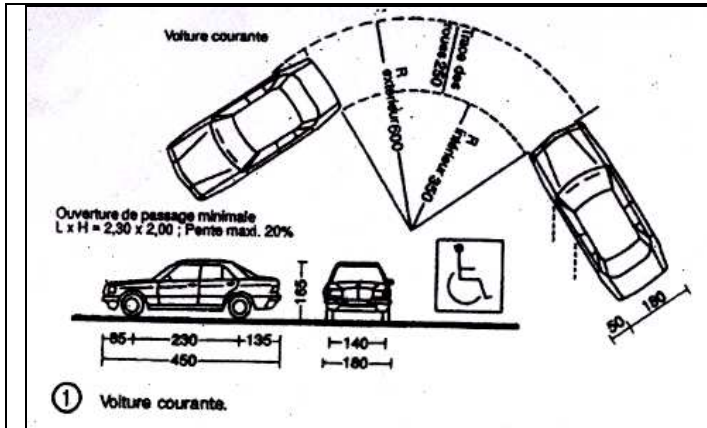




Quatorze nouvelles places sont créés dont deux places handicapées situées respectivement près du restaurant et de l'école.

- Optimiser l'espace et la circulation sur l'ancien parking





source : Neufert, Eléments de projet de construction

Les gens qui sortent du parking paysager pourront le faire en sortant côté nord où de l'espace doit être laissé libre pour les livraisons de l'épicerie. Cette dernière doit rester accessible à une petit semi-remorque qui doit pouvoir faire un virage de 180°. Ce qui implique un rayon de braquage d'au moins 10 mètres. On ne peut pas installer de place de stationnement en face de la porte de livraison.

Type de véhicule	Dimensions (m)			Rayon de braquage (m)
	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	
Motocyclette	2,20	0,70	1,00 ^a	1,00
Voiture particulière				
- dimensions voiture courante	4,70	1,75	1,50	5,75
- petite voiture	3,60	1,60	1,35	5,00
- grande voiture	5,00	1,90	1,50	6,00
Camion				
- fourgonnette	4,50	1,80	2,00 ^a	6,00
- dimensions camion	8,00	2,10	2,20 ^a	8,10
- camion 7,5 t	7,00	2,50	2,40 ^a	7,00
- camion 16 t	8,00	2,50	3,00 ^a	8,00
- camion 22 t (+ 16 t)	10,00	2,50	3,00 ^a	9,30
Camion à ordures ménagères				
- dimensions véhicule 2 essieux	7,64	2,50	3,30 ^a	7,80
- dimensions véhicule 3 essieux	1,45	2,50	3,30 ^a	9,25
Camion pompiers	6,80	2,50	2,80 ^a	9,25
Camion de déménagement (avec remorque)	9,50	2,50	4,00 ^a	9,75
Autobus standard 1	(18,00)			
Autobus standard 2	11,00	2,50 ^a	2,95	10,25
Dimensions véhicule-Autobus	11,40	2,50 ^a	3,05	11,00
Dimensions véhicule-Autobus articulé	11,00	2,50 ^a	2,95	11,20
	17,26	2,50 ^a	2,95	10,50+11,25

Image 70 & 71: Dimensions standards de véhicules

Source : Ernst Neufert, éléments de projet de construction

La nécessité de deux voies séparées pour éviter les croisements, implique que l'on peut mettre en place un sens giratoire sur l'ensemble du parking. La largeur des voies imposées par le rayon de braquage des voitures, et la forme irrégulière de la place, implique que l'on ne peut mettre des doubles rangées de stationnement partout. Les places en rangée simple pourront avoir l'entrée et la sortie de deux côtés pour désengorger les voies de circulation. De plus, les espaces dégagés par les écarts entre les maisons non alignées permettent de créer quelques places à l'ouest de la place et au cœur du virage potentiel du camion.

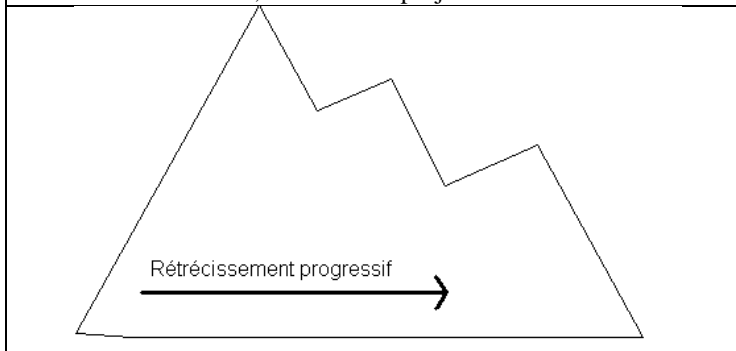


Image 72 : Forme de la place
Réalisation personnelle

On peut placer des épis tout au long des voies de circulation afin de ne pas obturer le passage, notamment pour rentrer dans les places. Des places supplémentaires peuvent être rajoutées au niveau des élargissements provoqués par le non-alignement des maisons aux rangées de voiture. A l'ouest de la place, elles seront placées en bataille face à la rue saint Jammes. Au niveau de la place de livraison, on crée deux places en deuxième file et une troisième en cœur de virage.

Autrefois, il y avait 41 places sur la place aujourd'hui il y en a 62 (45 sur le même espace et 17 sur le jardin). On a aussi créé 6 places supplémentaires dans la rue du collège et 7 dans la rue Peyrevidal. L'objectif de remplacer le parking de l'ancien collège pour desservir les commerces est en partie atteint avec un total de 34 places nouvelles (contre 60 supprimées).

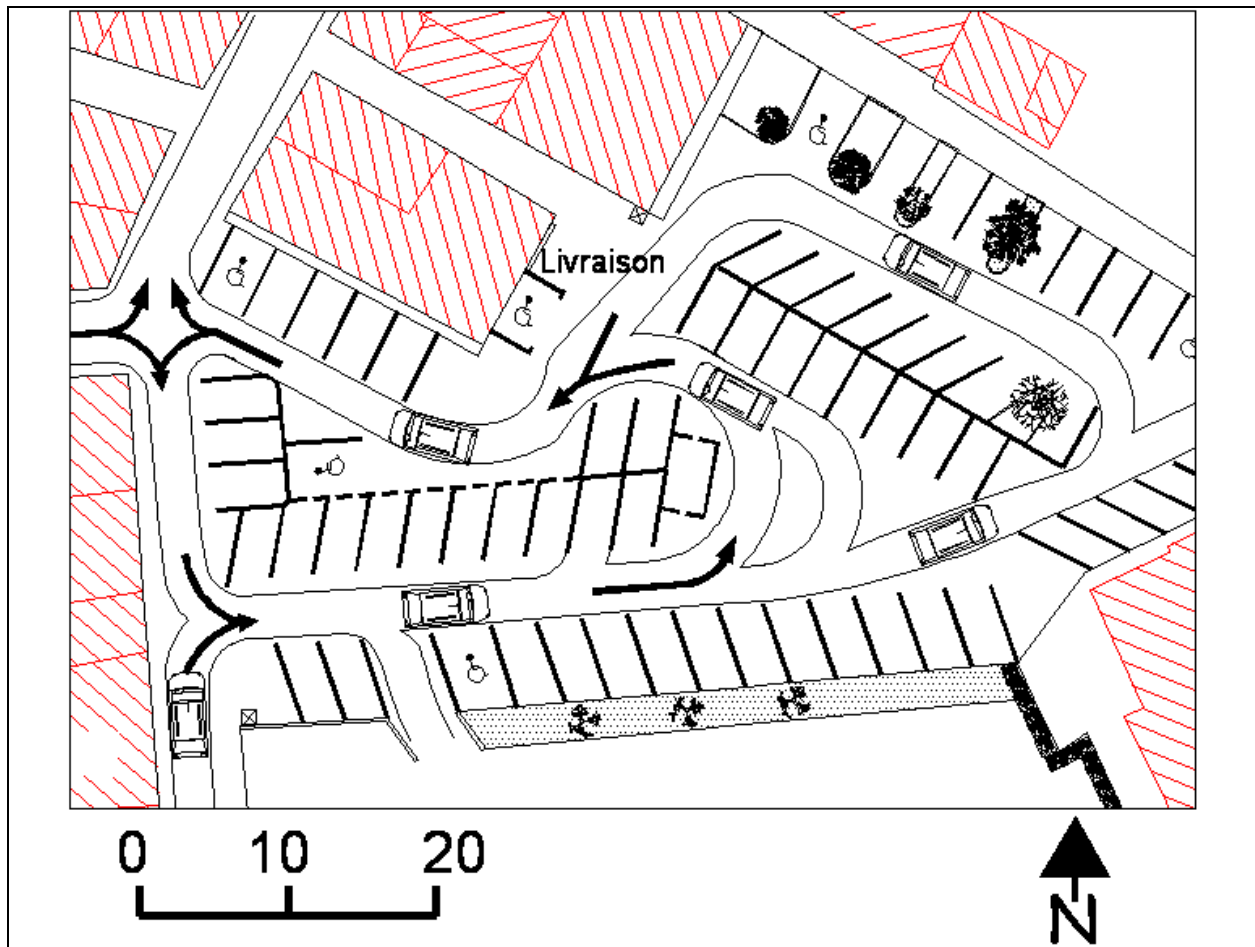


Image 73 : Voies de circulation sur le nouveau parking
Réalisation personnelle

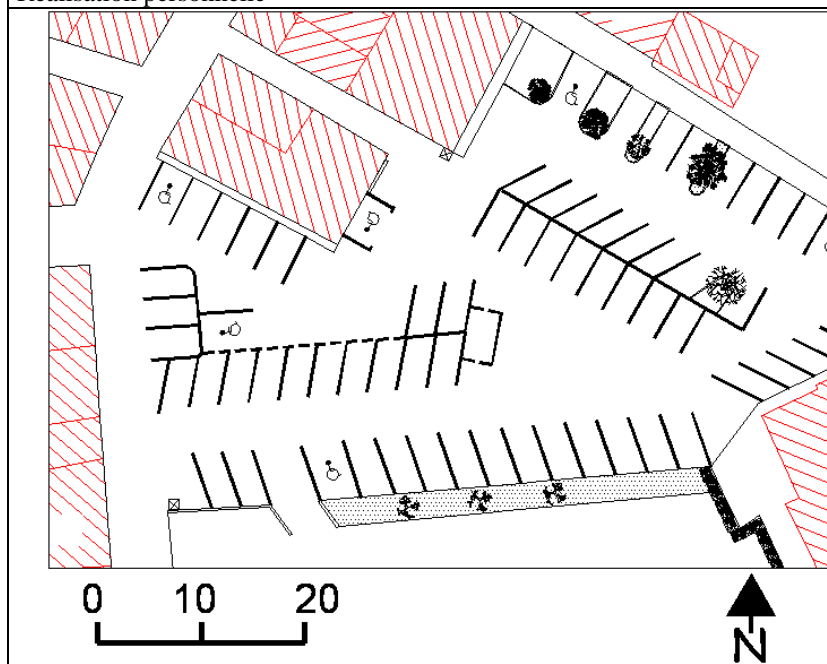


Image 74 : Marquages à installer sur la place Parmentier
Réalisation personnelle

On crée ainsi 60 places de stationnements sur la place dont 6 sont des places pour personnes handicapées. Ces dernières sont réparties autour de la place à proximité des bâtiments de services et commerces. On respecte ainsi la règle des 10 % de places handicapées.

Il faut éviter cependant tout terre-plein de délimitation, pour que les festivités puissent s'installer. On peut pour cela anticiper sur l'installation des différents matériels de la mairie selon le type d'animation.

3) Installation aisée des festivités sur la place

Pour prévoir une organisation optimale des festivités, il est important de se rappeler les besoins des différentes parties.

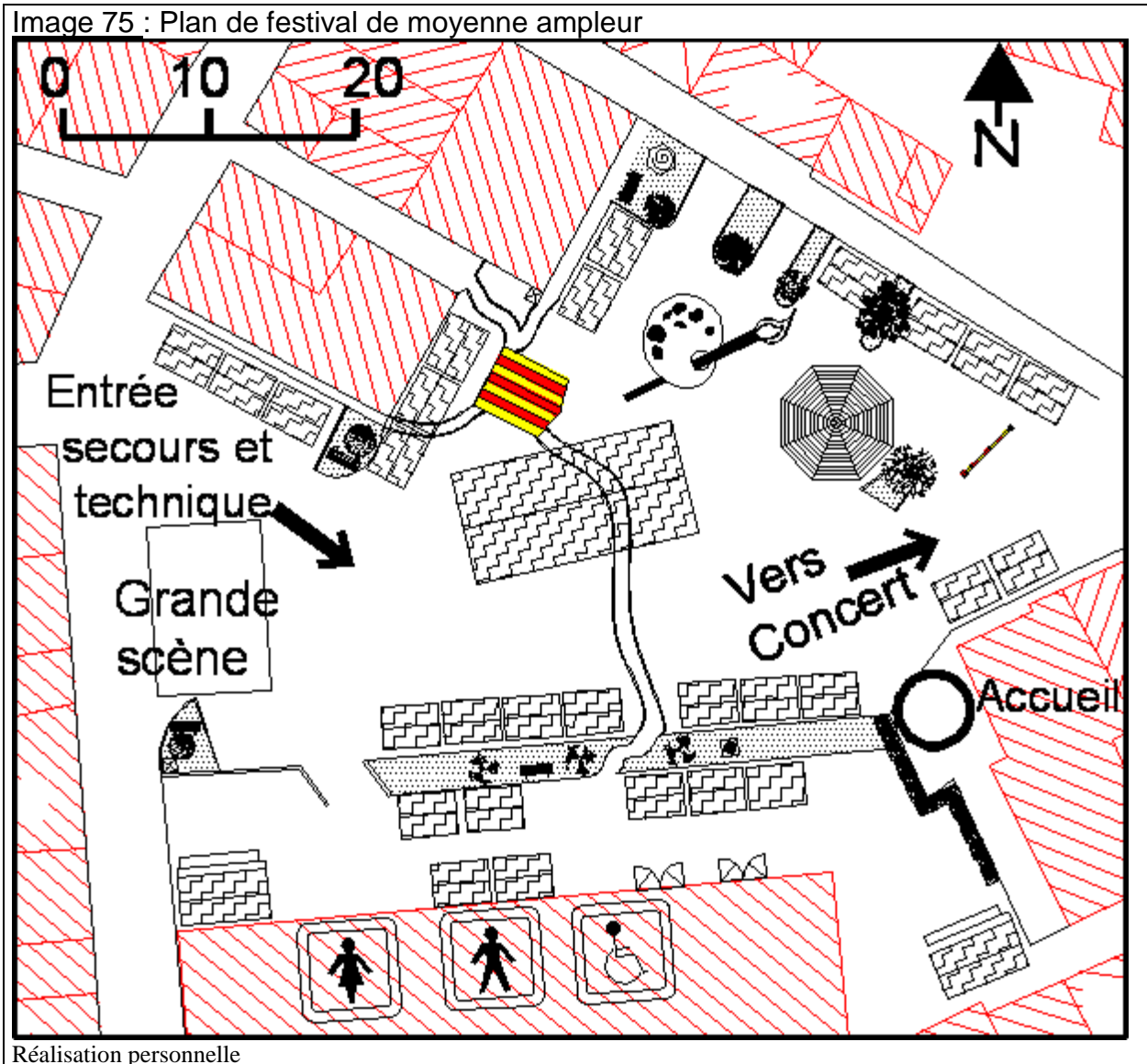
Ce qui intéresse un Festivalier : s'amuser	Ce qui intéresse les organisations : plus de fréquentation et de moyens.
<ul style="list-style-type: none"> ○ les concerts, ○ les animations, ○ la buvette et la restauration, ○ les rencontres. <p>Faire des achats n'est pas son idée première.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Plus de subventions : meilleure fréquentation donc satisfaction, bonne publicité et accès aisé, ○ commerces qui louent : clients donc proche des animations, ○ sécurité : accès secours et sécurité

Pour obtenir des subventions, deux points primordiaux sont à mettre en avant : la qualité du festival et l'originalité du festival. Il doit bien être spécifié que ces points sont respectés par l'esprit général du festival qui recouvre aussi bien les spectacles, les activités, l'accueil proposés et le public accueilli.

On note qu'une autorisation du Maire est à demander pour organiser un festival ou obtenir une licence pour le débit de boisson.

Les différents types de manifestations qui pourront avoir lieu sur cette place sont :

- Les festivals de moyenne ampleur qui nécessitent l'utilisation de la grande scène.
- Les festivals de petite ampleur qui ne prendront place que sur la moitié de la place et n'utiliseront pas le parking de la mairie.
- La fête de la musique ou le Sidaction qui accueilleront un concert le temps d'une soirée ou d'une après-midi sans stands.
- Les foires comme le marché médiéval qui accueilleront les festivités pour le marché et non l'inverse.
- L'arrivée d'une course, cette dernière sera plutôt accueillie sur Villote.
- Les spectacles de rue qui le temps d'une heure ne nécessitent pas d'aménagement particulier.



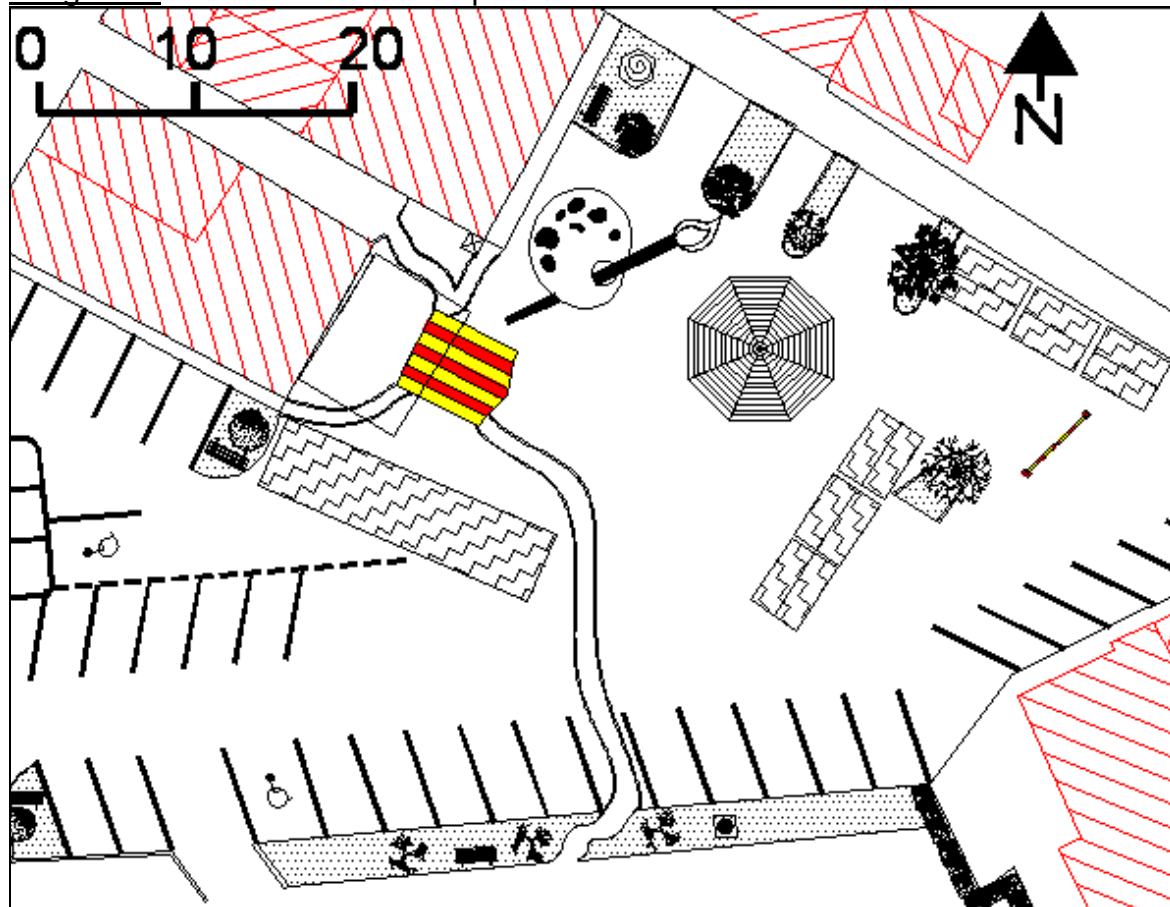
Ce plan se doit de concilier l'utilisation de la grande scène et le rassemblement des stands autour des animations ou de la buvette. Les artistes pourront s'installer à proximité de la fontaine dans le cadre intimiste du pied des arbres.

En montant par l'entrée voiture de la mairie, les festivaliers et personnes à mobilité réduite pourront profiter des toilettes publiques et du cadre reposant de la cour de la mairie. Cette dernière pourra accueillir des expositions sous les arcades.

Pour les petites festivités, il est maintenant possible de garder une circulation proche qui va drainer du public. En effet en utilisant la moitié de la place pour les installations, le passage est libre, le parking de la mairie est ouvert et plusieurs stationnements restent ouverts. Le cadre intimiste au près de la fontaine est à son maximum au pied des arbres. Les espaces gardent cependant une certaine ouverture vers le public.

Le blason fait office de piste de danse ou de scène de rue, adapté à de nombreuses situations. L'épicier peut faire ses livraisons le temps du festival, par la porte principale désagrément faible compte tenu des bénéfices reversés par la consommation des festivaliers.

Image 76 : Plan d'installation de petites festivités



Réalisation personnelle



La mairie de Foix met à disposition des associations de nombreux matériels d'animations.

Image 77 : La petite scène
Source : l'achat public adéquat

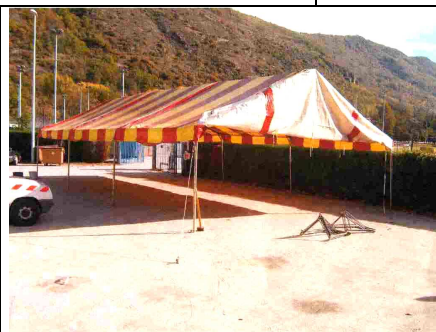


Image 78 : les stands

Image 79 : La tente

Source : J.M. Piquemal

4) Promouvoir l'esthétique par l'identité Fuxéenne

L'investissement se doit d'être léger compte-tenu des budgets limités de la mairie. Il faut donc s'appuyer sur l'existant et le mettre en valeur.

- La couronne de façades

Les espaces libres où l'on peut faire dépasser au-dessus des voitures des éléments esthétiques sont cependant rares, et l'espace libre où s'étend les voitures est frappant. Il faut donc trouver des ponctuations qui intègrent la voiture comme normale, et non comme une cicatrice imposant le bitumage du lieu.

Pour cela, l'unique solution est d'amener le passant à regarder la périphérie de la place. L'œil peut être attiré à l'horizontale vers des oasis vertes tels les tilleuls du jardin et les Ginkobilobas de la mairie, tremplin vers les façades remarquables de l'hôtel de ville ou les colombages. Cela incite à lever le regard au-dessus des voitures jusqu'au Roc du château.

Pour lever les yeux, il faut que le piéton puisse marcher sans encombre et pour cela prévoir une articulation de chemins évidente.

- Amener le piéton à rayonner vers le centre de la place

Le terrassement du jardin et l'installation de revêtement pose la question du type de revêtement. On peut suggérer une continuité avec le Porphyre des aménagements fuxéens récents, ou avec les pavages des ruelles du centre ancien voire des revêtements verts.

Mais installer un revêtement vert est extrêmement onéreux pour un parking et impossible à entretenir dans ce lieu de passage et de festivités. La place se veut avant tout le stationnement à la porte de l'identité fuxéenne du centre ancien. Il paraît donc plus judicieux d'utiliser des dalles ou des pavés d'origine calcaire locale.

On ne peut installer le pavage partout compte-tenu de la capacité d'investissement de la commune. De plus, l'idée est plutôt dans l'évocation d'un cœur ancien. En utilisant les passages piétonniers, espaces rares non masqués par les voitures stationnées, on pourrait évoquer l'ancien.

Le chemin prendrait la forme de deux rangées de pavés (5*5cm) parallèles, à 1m de distance enchâssées dans le goudron. Le chemin serpentant le long des routes et passages cloutés eux-mêmes marqués en pavés.

- Le blason fuxéen au centre de ces rayons

Derrière l'idée des cheminements pavés reste la notion de pouvoir utiliser le lieu au cours de festivités comme le marché médiéval, les parades du grand spectacle *Il était une fois l'Ariège*, ou le festival folklorique *trad'estiu*. Une scène de rue ou de danse pourrait être envisagée pour cela, un dallage régulier est préférable. En faisant rayonner les chemins vers cet espace, « le cœur de la place » on arrive à une cohésion de l'aménagement.

Un unique endroit regroupe point d'intersection des cheminements piétons, espace central pour les festivités et absence de Stationnement. C'est le point de livraison de l'épicerie. Ce lieu possède la propriété d'être accolé à une décoration publicitaire humoristique réalisée par un peintre de façade. Cette image tourne autour du patrimoine médiéval et cathare de Foix. Dans la continuité de cela, Ce cœur de l'aménagement de plus personifier l'identité des comtes de Foix par la forme du blason Sang et Or l'espace pourrait prendre par l'agencement de dalles de 50 cm sur 50 cm de couleur rouge et jaune.

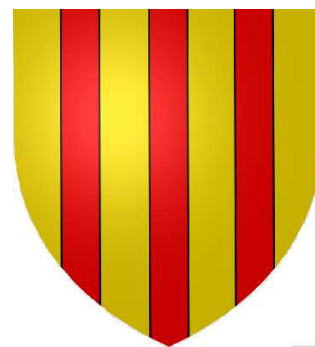


Image 80 : Blason sang et or des comtes de Foix

source : www.wikipedia.fr

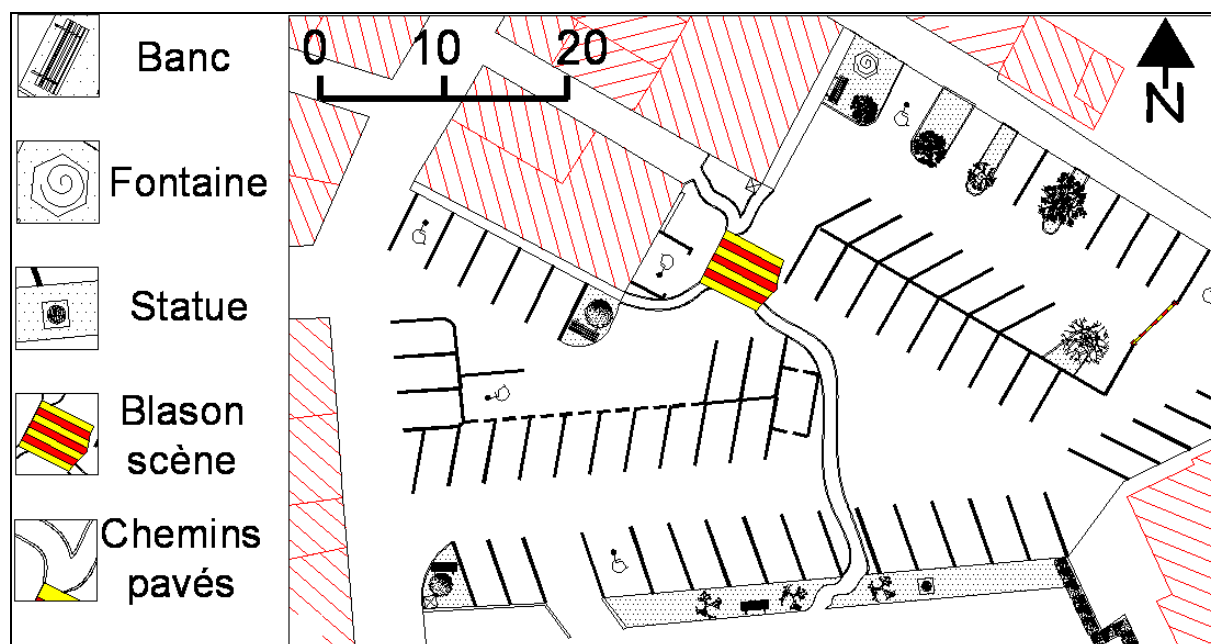


Image 81 : les chemins piétons vers la scène de rue



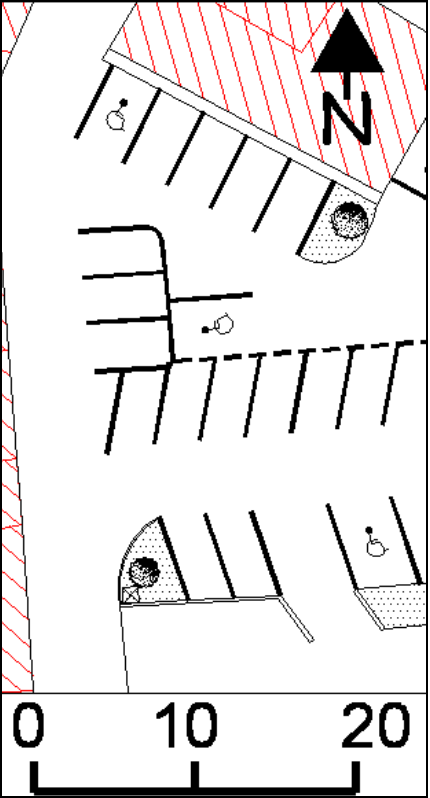
Réalisation personnelle

- Des oasis de verdure

Les éléments de verdure sont à préserver en tant que cadre mélioratif des bâtiments. Ils sont même à mettre en valeur voir à créer s'il reste des espaces non utilisés par les voitures.

Le talus de la mairie avec ses trois Ginkobilobas en pleine croissance se destine à mettre en valeur l'hôtel de ville. De l'autre côté de l'hôtel de ville se trouve une fontaine et des parterres de fleurs abondants. Le couloir piéton qui traverse la mairie, trop peu utilisé aujourd'hui, est à promouvoir. Il faut créer un passage piéton près des arbres pour faire le lien, associé à une éventuelle œuvre d'art qui suffisamment en hauteur sera à la vue de tous. Un banc pourra de plus être installé au haut du talus en vue du château de Foix.

Il est possible de planter un arbre au coin sud-ouest de la place avec un banc pour rajouter une bouffée d'air devant les façades et le béton de la surélévation. Dans la continuité du grand jardin, on pourra prendre une de ces deux essences:

<p><i>Le liquidambar styracifua</i> à feuilles caduques qui rougissent à l'automne complétement aux tilleuls blancs qui fleuriront au printemps. Et dont le port est haut et élancé.</p>  <p><u>Image 82</u> : Exemple de Liquidambar en milieu urbain</p>	<p>L'Abelia floribunda à fleurs blanches au printemps simultanément aux tilleuls. Cet arbre a plutôt le port d'un arbuste mais garde ses feuilles toute l'année.</p>  <p><u>Image 83</u> : Fleur d'Abelia</p>	 <p><u>Image 84</u> : Deux oasis vertes à l'ouest du parking Réalisation personnelle</p>
<p>Source : www.wikipedia.fr</p>		

- **Déroulement des travaux**

Les tâches pourront démarrer dès que le départ de la crèche sera effectué et quand la mairie de Foix sera décider à démarrer un nouvel investissement.

Pendant l'ensemble de la durée des travaux, la circulation peut être maintenue comme auparavant jusqu'à l'aboutissement du revêtement de l'ancien jardin Parmentier. Pendant les vacances scolaires, les « oasis » pourront alors être construites et le terre-plein de la dépose-minute rasée. Enfin le changement des marquages et la pose des panneaux se doit d'être rapide avec la condamnation temporaire du secteur d'étude.

Pour pouvoir évaluer la durée que va prendre l'ensemble de ces travaux, il est intéressant de s'intéresser à leur ampleur et donc au budget nécessaire à leur réalisation.

c) Budget prévisionnel

Le budget proposé ici n'est là qu'à titre indicatif. Il oublie probablement de nombreux éléments de travaux et d'investissements. Mais il donne cependant une vue approximative de l'ampleur de l'investissement et ce dans les deux temps de l'aménagement. Il permet de justifier cette première phase d'investissement qui laisse un délai budgétaire à la commune.

Ces budgets ont été réalisés en comparaison approximative de ceux nécessaires à la réalisation du jardin.

1) Budget nécessaire au premier temps de l'Aménagement.

Objet	Type	Quantité	Prix unitaire (€)	Montant (€)
Panneau de signalisation (non prismatique)				
Sens interdit	diamètre 850	6	149	894
	support acier, 80*40*2, h=2m	6	34	204
Interdit sauf GIG-GIC	diamètre 850	2	154	308
	350*150	2	29	58
	support acier, 80*40*2, h=2m	2	34	68
Toilette publique	800*150	2	59	118
Parking Arget	800*150	2	59	118
	support d=60*2,5 h2,50m	2	45,5	91
Centre historique	800*150	2	59	118
remblai des ornières				
m ² goudron		14	2,5	35
Marquage places et sens de circulation				
m de marquage		125,5		125
m d'effacement des marquages		125,5		125
Main d'œuvre				
Services techniques municipaux		/	/	/
			Total	730
Salaires personnel de circulation				
1h30 SMIC/j pendant		180		
	Brut	180	8,27	1488,6
	charges sociales	180	3,308	595,44
			Total/an	2084

L'investissement temporaire se limite à environ 2000 Euros, mais on remarque que chaque année d'attente coûtera 2000 Euros de salaires supplémentaire. Cependant le bénéfice d'un nouvel emploi a été créé.

2) budget de l'aménagement de la place

Objet	Type	Quantité	Prix unitaire(€)	montant (€)
Travaux péalable-Terrassement du jardin				
dépose de bordures		120	10	1200
démolition dallage		48	30	1440
démolition maçonneries		1	1500	1500
rabotage des revêtements actuels avec mise en reprofilage et remblai des fraisas		80	3,5	280
			Sous total	4420

Revêtement des sols				
Trottoirs	béton	60	50	3000
Parking	ep 6 cm	1700	22	37400
Dallage Granit	ep.6, l=50/50	144	200	28800
Découpe à la scie		20	10	200
Chemins Pavés	ep.6, l=5/5	150	80	12000
Entourage d'arbres		6	780	4680
Raccordement sur bateaux		40	50	2000
Bordures bateaux		20	50	1000
Terre végétale		25	20	500
m d'effacement des marques		1500	0,75	1125
m de marquage		1500	0,75	1125
			Sous total	91830

réseaux				
Pluvial				7000
Electrique				1000
			Sous total	8000

Festivals				
Raccordement alimentation eau				2000
Raccordement tout à l'égout				2000
Boîtiers	60 A	2	900	1800
			Sous total	5800

Mobilier urbain				
Banc simple		4	800	3200
corbeilles de propreté		5	700	3500
Portique pivotant		1	2000	2000
			Sous total	8700

Panneau de signalisation (non prismatique)				
Sens interdit	d=850	2	149	298
	support 80*40*2, h=2m	2	34	68
Interdit sauf GIG-GIC	d=850	6	154	924
	350*150	6	29	174
	support 80*40*2, h=2m	6	34	204
			Sous total	1668

Espace vert			
Plantation Abélia		2	400
			800
			Sous total
			800

Total construction			119550
Maîtrise d'œuvre		5%	6000
Artistique		1%	1300
	Statue		
	fresque murale		
Total avec T.V.A.		19,60%	143460

Cet Aménagement reviendrait aux trois quarts du prix de celui du jardin de Villote mais il permettra à la commune de maintenir les commerces du centre. Et de plus de maintenir les apports financiers du au parking payant.

L'aménagement urbain est une compétence de l'échelle communale ou intercommunale. Le financement ne pourra probablement se faire que par des investissements communaux car localisés en plein centre de la commune. De plus, il ne soulève aucune compétences intercommunales (pistes cyclables, logement social) et ne pourra par conséquent faire appel à aucun apport de l'intercommunalité.

A ce jour, le besoin de réaménagement en parking de cette place est clair et les acteurs de la mairie en sont conscient. Espérons que les propositions citées dans ce rapport, séduiront techniciens et élus de la commune pour influencer l'aménagement futur de cette place.

Conclusion

Un nouveau contexte amène à s'adapter. Le réseau des places et espaces publics d'un centre-ville est étroitement lié, voire complémentaire. Construire en plein centre de vie, un maximum de stationnements n'est pas la démarche courante d'aménagement aujourd'hui. D'autant moins si le cœur de l'aménagement est vidée de tout éléments paysagers. Cependant les espaces publics du centre ont de multiples usages, et l'étude détaillée du contexte amène à revoir la vision de l'agencement de l'espace. Ainsi trouver une conciliation entre les différents usages et usagers, passe par des solutions qui n'apparaîtront pas évidente au regard d'un non-initié du lieu et de l'urbanisme.

Ce projet a été avant tout le support de rencontres de tous horizons et de différentes natures. J'y ai rencontré les élus et techniciens locaux qui m'ont fait découvrir le jeu d'acteurs et l'ampleur des enjeux essentiels à la marche d'une collectivité locale. J'y ai ressenti une vie de quartier, une volonté de construire passant par les commerçants ou les associations. J'ai effleuré le comportement, l'appropriation de l'espace urbain par les habitants ou les parents d'élèves. Enfin j'ai compris l'enrichissement inestimable que la pluridisciplinarité de l'aménagement du territoire pouvait m'apporter.

Ce premier sujet d'étude m'a permis de percevoir la complexité d'un territoire et la difficulté de trouver une solution en pratique à la valorisation des divers enjeux d'un espace.

Table des illustrations

Image 1 :	Délimitation de l'espace d'intervention dans le centre de Foix
Image 2 :	Le département d'Ariège et sa préfecture Foix à l'échelle de la France
Image 3 :	Foix en Ariège à proximité de l'agglomération Toulousaine
Image 4 :	Rupture nette entre vallée à forte utilisation et reliefs avec peu de constructions
Image 5 :	Centre ville de Foix
Image 6 :	Le centre de Foix dans la vallée au pied des montagnes
Image 7 :	Les allées de Villote refaites à neuf
Image 8 :	travaux de destruction du parking et de création du jardin
Image 9 :	Activités et fonctions de l'environnement de la place
Image 10 :	les différents usages du lieu interagissent
Image 11 :	voitures, jardin et école se superposent
Image 12 :	Patrimoine, logements, commerces et voitures.
Image 13 & 13 bis :	La chaleur humaine règne au milieu des stands d'Ingénieuse Afrique.
Image 14	Public de Festiv'Art
Image 15 :	Stationnements à Foix
Image 16 :	Le quartier vue du château de Foix
Image 17 :	Les Allées de Villote vue du massif du Pech
Image 18 :	Implantation Ingénieuse Afrique 2007
Image 19 :	Aménagement du village festivalier Ingénieuse Afrique 2007
Image 20 :	Le centre : différents lieux d'accueil des festivités
Image 21 :	Le logo de Festiv'Art attaché à Foix
Image 22 :	Le grand ennemi d'un festival non abrité est la pluie.
Image 23 :	Festiv'Art : un moment d'échange où l'intimité d'une place est nécessaire.
Image 24 :	Face Nord : bâtiment de la crèche surmonté du château de Foix
Image 25, 26 & 27:	Coin est: -le jardin et ses arbres -la voiture au centre du paysage urbain
Image 28 :	Coin est : sortie de secours de l'école.
Image 29 :	face sud :l'hôtel de ville.
Image 30 :	Intérêt touristique de l'hôtel de ville.
Image 31 :	face ouest : maisons traditionnelles et stationnement en premier plan.
Image 32 :	Colombage et château de Foix : porte d'entrée du centre médiéval.
Image 33 :	Plan du jardin actuel
Image 34 :	Le jardin de la crèche, sa véranda et ses 3 arbres
Image 35 :	La crèche vue de la partie sud
Image 36 :	Discussion d'une mère et ses deux enfants avec les squatters.
Image 37 :	La terrasse du restaurant est très proche du jardin
Image 38 :	L'entrée du jardin se fait par une fontaine rouillée.
Image 39 :	Fontaine et les jeux ne sont pas utilisés.
Image 40 :	Les arbres du jardin s'implantent dans le paysage
Image 41 :	La place selon dessein de ville
Image 42 :	Schéma explicatif du fonctionnement du dépose -minute
Image 43 :	Marquages effacés
Image 44 :	La moitié des parents arrivent à pied
Image 45 :	8h00 encombrement par une voiture « ventouse »

Image 46 et 46 bis:	8h05 premières arrivées
Image 47 et 47 bis:	18h20 bloqués des deux côtés
Image 48 et 48 bis:	8h30 heure de pointe
Image 49 et 49 bis:	stationnements sauvages l'après midi
Image 50 :	Plan de circulation
Image 51 :	Sens de circulation A
Image 52 :	Sens de circulation B
Image 53 :	Signalétique à installer pour la période provisoire
Image 54 :	Marquages à tracer au niveau du dépose-minute
Image 55 :	Installation provisoire des festivals et réhabilitation provisoire du jardin
Image 56 :	Les bancs actuels des allées et du jardin de Villote
Image 57 :	Banc classique
Image 58 :	Banc en bois recyclés
Image 59 :	Corbeille des allées de Villote
Image 60 :	Corbeille bois
Image 61 :	Corbeille design
Image 62 :	Nouvel Aménagement du dépose minute
Image 63 :	Modèle de trottoir chanfreiné
Image 64 :	Plan du jardin actuel
Image 65 :	L'espace détente
Image 66 :	Exemple de fontaine
Image 67 :	Exemple de portique pivotant
Image 68 :	Transformation du jardin en parking paysager
Image 69 :	Parking actuel
Image 70 & 71:	Dimensions standards de véhicules
Image 72 :	Forme de la place
Image 73 :	Voies de circulation sur le nouveau parking
Image 74 :	Marquages à installer sur la place Parmentier
Image 75 :	Plan de festival de moyenne ampleur
Image 76 :	Plan d'installation de petites festivités
Image 77 :	La petite scène
Image 78 :	Les stands
Image 79 :	La tente
Image 80 :	Le blason sang et or des comtes de Foix
Image 81 :	Les chemins piétons vers la scène de rue
Image 82 :	Exemple de Liquidambar en milieu urbain
Image 83 :	Fleur d'Abelia
Image 84 :	Deux oasis vertes à l'ouest du parking

Bibliographie

- Documentation universitaire

Projet individuel « réaménagement de la place Zola » réalisé par Pierre bieuzen, C.E.S.A., IUP2, 2005

Projet individuel « un festival pour tous » réalisé par Emeline Darve Borno, Polytech'Tours, ING1, 2006

Tec et doc « Aménagement du milieu rural et des espaces verts urbain »

« Les arts de la rue pour observer comprendre et aménager l'espace public. » par AVENTIN Catherine. TIGR (Travaux de l'Institut de Géographie de Reims), 2007, n°123, 9 p.

« Espace urbain espace théâtral, les spectacles de la rue » par Irène d'Agostino, Institut d'urbanisme de Paris, Master 1 2006

- Municipalité de Foix

P.L.U. de la ville de Foix

Etude dessein de ville (D.D.E.) de l'agence privée d'urbanisme Paul Canizarés, Toulouse

Dossier de travaux d'aménagement du jardin de la place de l'ancien collège.

Besoin de savoir ?, l'année touristique 2005 en Ariège. Bilan statistique du comité départemental du tourisme Ariège-Pyrénées, réalisé par le statisticien Denis Puech

Brochure, Pays de Foix : tourisme

Bulletin d'information municipales de la ville de Foix novembre 2006

Bulletin d'information municipales de la ville de Foix Janvier-Février 2007

www.mairie-foix.fr

- Références générales

www.insee.fr

<http://www.legifrance.gouv.fr>

www.wikipédia.fr

www.mappy.com, [ign](http://www.ign.fr)

- Festivals

<http://assoc.orange.fr/ingenieuse-afrique/>

<http://perso.orange.fr/ingenieuse.afrique/>

<http://daphnefr.free.fr/festivart/html/page7.htm>

<http://www.ariegenews.com/news/news-2-10-1895.html>

- Mobilier urbain

Catalogue de « mobilier urbain Sineugraff » 2007

Catalogue « sud ouest signalisation » 2005

Catalogue « l'achat public adéquat » 2005

Remerciements à :

- Mr Aillères (D.G.S. de la ville de Foix) pour m'avoir proposé et présenté ce sujet, ainsi que pour m'avoir présenté à l'ensemble des services de la municipalité.
- Mr Amiot (enseignant en aménagement du territoire à Polytech'Tours) pour sa méthodologie.
- Mr Bieuzen (diplômé CESA) pour tout ce qu'il m'a appris au travers de son projet individuel.
- Mr Botté (enseignant en aménagement du territoire à Polytech'Tours) pour sa méthodologie.
- Mme Bach (Architecte municipale) pour ces conseils et la présentation de son projet de parc vert du centre,
- Mr Berdeil (adjoint au maire délégué à l'urbanisme de la ville de Foix) pour les informations et la description,
- Mme Cazés pour m'avoir fourni les documents cadastraux et de zonage, ainsi que pour l'exposé de l'ensemble des projets municipaux,***
- Mme Chabot (restauratrice Les croustades, place Parmentier) pour ses informations et son point de vue.
- Mme *Fevre* (présidente de l'association et du festival *Festiv'art*) pour ses informations.
- Mr Gautier (D.S.T. de la ville de Foix) pour les rendez vous qu'il m'a conseillé.
- Mr et Mme Gayme, mes parents, pour leurs soutiens, leur aide et toutes leurs idées.
- Mr Gonzales pour ses conseils de rédaction.
- Mr Laroque (responsable de l'agence d'assurance Generali France, rue Peyrevidal) pour ses informations et son point de vue,
- Mr Larribe(enseignant en aménagement du territoire à Polytech'Tours) pour sa méthodologie,
- Mme Lesturgie (directrice de l'école Parmentier) pour son point de vue et ses informations,
- Mr Loubet (opticien, place Parmentier) pour ses informations et son point de vue,
- Mr Mathieu (créateur du festival, président de l'association du festival *ingéneuse Afrique* et commerçant de Foix) pour son point de vue, son recul et ses enseignements vis à vis de l'organisation des festivals,
- Mr Maya (restaurateur au Glamy's pizza, rue Peyrevidal) pour ses informations et son point de vue,

- Mme Mayer-Delmas (association Festiv'art) pour ses photos de Festiv' Art,
- Mrs Mettey et Campagne (entreprise *SINEUGRAFF*) pour leurs documentations sur le mobilier urbain,
- Mr Mezières (directeur et gérant de l'épicerie Casino de la place Parmentier) pour ses informations et son point de vue,
- Mr Pablo et à sa sœur pour leurs soutiens,
- Mr Piquemal (responsable des équipes d'entretien du service technique municipal) pour son point de vue, son recul vis à vis de l'installation des festivités, ses conseils, et sa documentation,*
- Mme Pons (urbaniste municipale) pour ses conseils professionnels, sa documentation et ses encouragements,
- Mr Portet (direction du service des eaux) pour ses plans de réseaux,
- Mr Serrano (mon tuteur de projet, enseignant en aménagement du territoire à Polytech'Tours) pour ses conseils, ses relectures et son suivi durant l'année,
- Mr Thomas (enseignant en aménagement du territoire à Polytech'Tours) pour son explication des finalités pédagogiques du projet individuel.

DOSSIER FINANCES
Budgets 2007 :

Le budget de la Ville est de 17 631 718 €, soit 10 444 082 € en fonctionnement et 7 187 636 € en investissement.

Les budgets annexes s'élèvent à :

- Régie des Eaux : 1 782 094 €
- Lotissement de Cadirac : 125 490 €
- Camping : 30 075 €

Les budgets de la commune servent deux grands objectifs :

- L'amélioration de l'offre de services publics
- Satisfaire les besoins d'équipement

Principales opérations prévues

Urbanisme/Environnement

- Création d'un **Jardin, place de l'ancien collège**
- Aménagement hydraulique secteur du Vignoble
- Opération de rénovation urbaine (participation à l'opération

menée par la Communauté de communes du Pays de Foix) et Opération Aide à la rénovation des façades

Infrastructures urbaines

Sécurité routière

- Programme d'amélioration et de prévention en matière de sécurité routière dans les quartiers

Voirie

- Programme annuel de rénovation des chaussées et trottoirs dans différents secteurs de la Ville
- Poursuite du programme annuel de modernisation de l'éclairage public
- Plan de déplacement vélo

Ecoles

- Ecoles de la Ville : poursuite du programme pluriannuel de rénovation, en particulier de l'Ecole Lucien Goron / Marie Carol

Culture

- Espace Olivier Carol : première tranche de la rénovation
- Théâtre de Lespinet

Sport/jeunesse

- Tennis : travaux de rénovation
- Stade d'eau vive
- Boulodrome du Capitany

Evolution de l'encours de dette en €/hab.

Année	CRD en €/hab. de FOIX	CRD en €/hab. strate 5 à 10 000hab.	CRD en €/hab. strate 10 à 20 000hab.
2002	~350	~850	~800
2003	~250	~750	~800
2004	~150	~700	~800
2005	~100	~650	~750

En 2007, 1 048 €/hab. seront consacrés aux besoins de services des fuxéens

Catégorie	Montant (€)
Budget Principal	966
Régie Municipale de l'Eau	78
Autres budgets municipaux	4

En 2007, 730 €/hab. seront consacrés aux besoins d'équipement des fuxéens

Catégorie	Montant (€)
Budget Principal	672
Régie Municipale de l'Eau	58

En 2007, 1 778 € par habitant seront consacrés à l'ensemble des besoins des fuxéens

Catégorie	Montant (€)
Budget Principal	1 639
Régie Municipale de l'Eau	135
Autres budgets municipaux	4

Annexe 1: Dossier spécial Finances (Bulletin d'informations municipales de la ville de Foix, Janvier-Février 2007)
 « Poids de l'investissement et absence de dette »

49

Les données financières de la Ville de Foix

L'endettement

La capacité de désendettement de la Ville est inférieure à 6 mois, alors que le premier seuil d'alerte est fixé à 8 années.

Du point de vue du poids de l'anuité, cette dernière décroît fortement sur la période pour s'établir à moins de 7% des produits de fonctionnement.

L'encours de dette de la Ville de Foix est nettement inférieur aux niveaux de ceux des strates de communes appartenant à un EPCI à TPU de 5 à 10 000 habitants ou de 10 à 20 000 habitants.

L'effort d'investissement

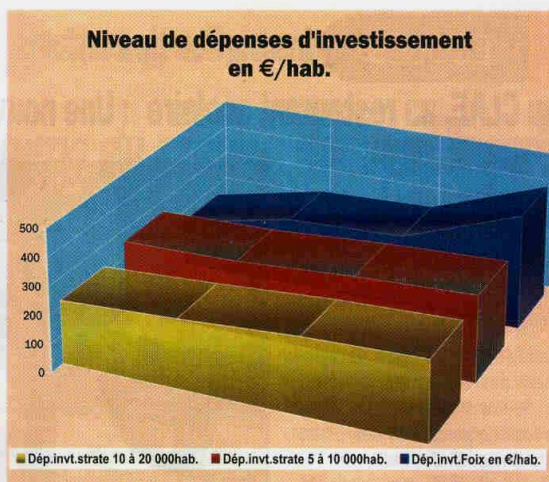
Malgré l'absence de recours à l'emprunt sur la période 2002 à 2005, la Ville de Foix a néanmoins répondu aux besoins d'équipements des fuxéens de manière conséquente.

Ainsi, grâce à sa capacité d'autofinancement, la Ville de Foix a offert le même niveau d'équipement aux fuxéens, que celui des deux strates, dépassant même ce niveau en 2005 : 408 €/habitant pour Foix, contre 305 €/habitant pour la strate de 5 à 10 000 habitants et 283 €/habitant pour la strate de 10 à 20 000 habitants.

Stabilité des taux d'imposition communaux

Selon le bulletin bis n°48 publié par la DGCL (dernière parution sur la fiscalité directe locale en 2005), la Ville de Foix se situe en dessous des taux moyens de la strate de 10 à 20 000 habitants : les taux fuxéens de TH, TFPB, et TFPNB sont respectivement de 11.91 %, 20.23 % et 55.41 %, alors que les taux moyens de la strate sont respectivement à 15.08 %, 21.44 %, 58.46 %.

Cette position est par ailleurs confirmée en observant les niveaux moyens de produits, perçus par habitant (prise en comp-



te de l'impact du taux et des bases) : les produits fuxéens de TH, TFPB, et TFPNB sont respectivement de 141 €/habitant, 204 €/habitant et 3 €/habitant, alors que les produits de la strate sont de 159 €/habitant, 209 €/habitant, et 5 €/habitant.

Donc, la Ville de Foix exerce une pression fiscale adaptée au vu de son statut.

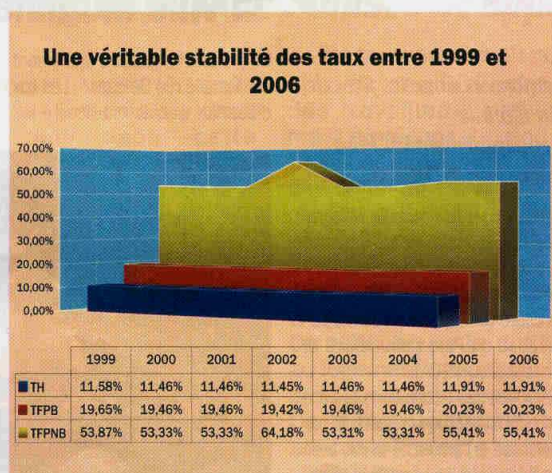
Entre 1999 et 2006, les taux communaux n'ont progressé que de 0.41 %/an en moyenne, sachant que le taux d'inflation a progressé de 2 %/an en moyenne.

En 2006, la Commune de Foix a prélevé 24.4% en moyenne, de la feuille d'imposition d'un contri-

buable fuxéen (uniquement taxe d'habitation, foncier bâti et non bâti), soit 357 €/habitant en moyenne, sur un total de 1 462 € perçus par l'ensemble des collectivités Communauté de Communes du Pays de Foix (TP et TEOM), Département (TH, TFPB et TFPNB, TP) et la Région (TP, TFPB et TFPNB).

En 2007, et comme en 2006, la Municipalité prévoit de poursuivre son effort de satisfaction des fuxéens et des usagers en termes de services publics de proximité et d'équipement, sans augmenter les taux communaux qui s'établiront comme suit :

- taxe d'habitation : 11,91 %
- taxe sur le foncier bâti : 20,23 %
- taxe sur le foncier non bâti : 55,41 % ■



En bref

Les grands travaux en cours

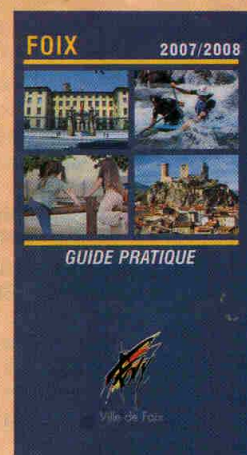
• Le parking de l'Arget est en voie d'achèvement, les modalités de fonctionnement ont été déterminées par le Conseil municipal ainsi que les tarifs.

• Les travaux de réalisation de l'Aire d'accueil des gens du voyage, route de l'Herm, ont commencé à l'automne avec les travaux de terrassement et de réseaux.

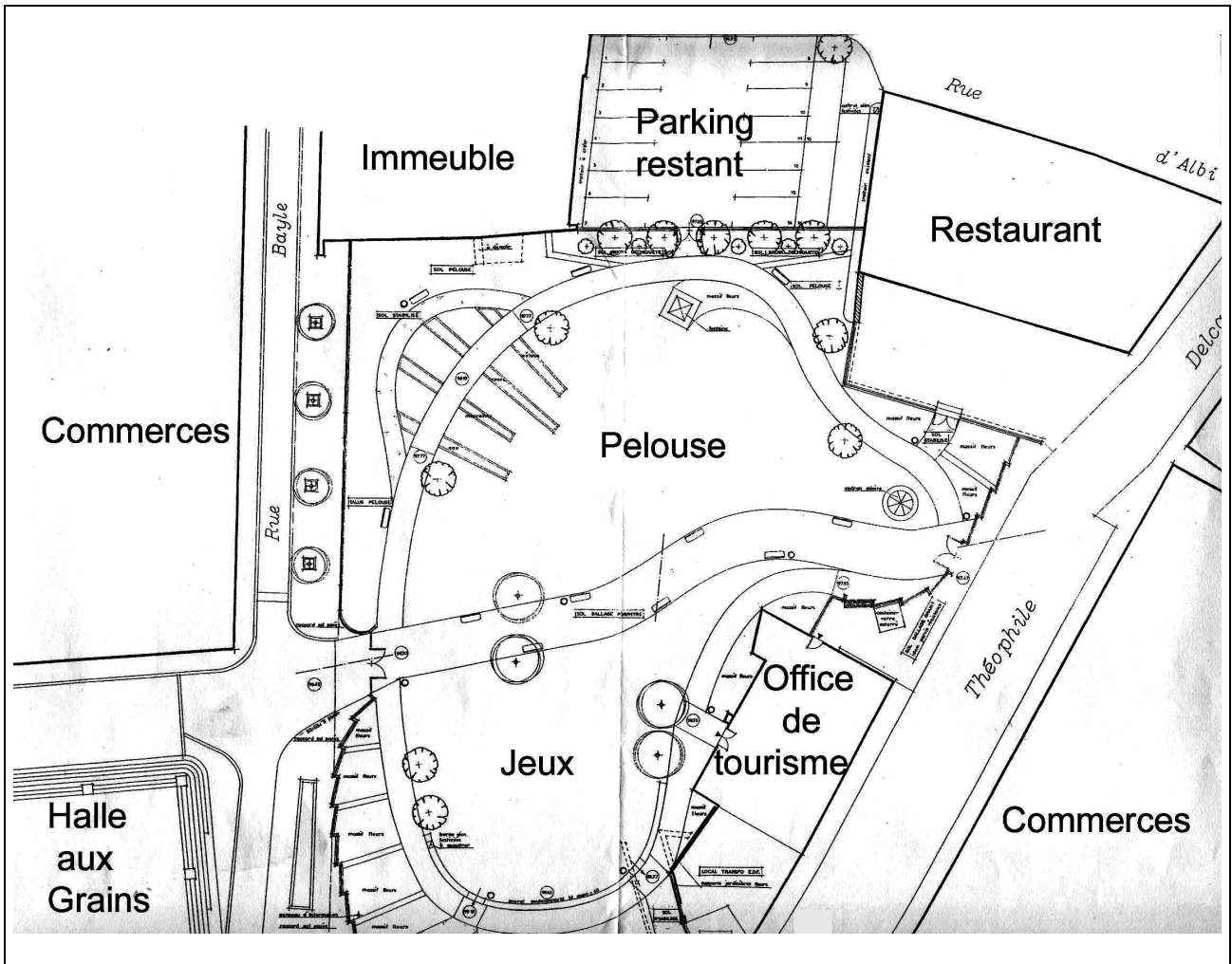
• Les travaux du futur jardin de la place de l'ancien collège commencent en janvier 2007 en vue d'une ouverture au public avant l'été 2007.

Guide pratique de la ville de Foix 2007 / 2008

Une nouvelle édition du Guide pratique de la ville de Foix est disponible depuis début janvier. Ce guide regroupe des informations pratiques pour connaître la ville et les services offerts. Il apporte des renseignements sur les démarches auprès des services publics, permet de faire connaître les nombreuses associations et les équipements en matière de loisirs et de sports.



Annexe 1 bis: Dossier spécial Finances (Bulletin d'informations municipales de la ville de Foix, Janvier-Février 2007)
 « Poids de l'investissement et absence de dette »



Annexe 2 :

Aménagement d'un jardin public sur le parking de l'ancien collège

Plan d'ensemble

Août 2006, échelle 1/100 réduit ici environ 4 fois

> FESTIVALS (suite)

Spectacle son et lumière "SI L'ARIÈGE M'ÉTAIT CONTÉE"

Toute l'histoire du département mise en scène avec 200 figurants, effets spéciaux, cascades, feu d'artifice.

Représentations en nocturne de fin juillet à mi-août

(jeudi et vendredi)

Renseignement :

FOIX TERRE D'HISTOIRE

Théâtre de Lespinet

09000 Foix

Tél. : 05 61 02 88 26 - Site : www.foixterredhistoire.fr

Réservations : chalet, à partir du 20 juillet - Tél. 05 61 65 03 03



Festival JAZZ À FOIX (fin juillet)

Festival In : concerts en nocturne dans la cour de l'école, rue Laquière (payant).

Festival Off : animations musicales dans la ville et les villages environnants (gratuit).

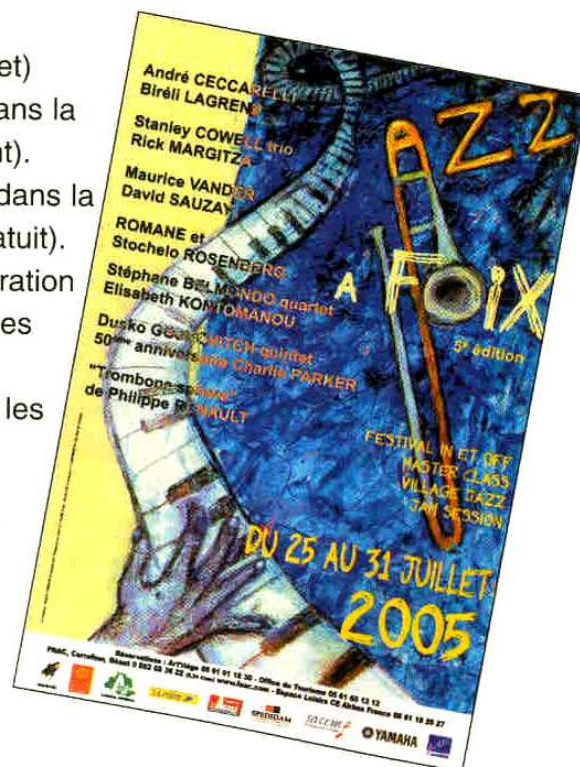
Village Jazz avec exposants, restauration et buvette. Master Class, les coulisses du trombone (centre universitaire).

Jam Session, toutes les nuits après les concerts du festival.

Renseignements : ART'RIÈGE

Tél. : 05 61 01 18 30 ou 06 86 58 00 71

Site : www.jazzfoix.com



Annexe 3 : Pays de Foix, Tourisme ; Activités culturelles, Festivals

Festival TRAD'ESTIU

(fin juillet)

Place de l'Ancien Collège. Initiation aux danses traditionnelles. Espace occitan avec animations musicales dans les rues. Jeux pour les enfants. Bals en soirée (gratuits). Restauration et buvette.

Organisation : CERCLE OCCITAN - Tél. : 05 61 65 55 55 - Site : www.tradestiu.com

Renseignements (programme détaillé) :

Office de Tourisme du Pays de Foix - Tél. 05 61 65 12 12



Festival INGÉNIEUSE AFRIQUE

(début août)

Place de l'Ancien Collège. Marché artisanal africain. Initiation et stages de danse africaine, percussions. Concerts en soirée (gratuits). Restauration et buvette.

Renseignements : INGÉNIEUSE AFRIQUE

Tél. : 06 08 31 96 63

Mail : ingenieuseafrique@yahoo.fr



FESTIV'ART (mi-août)

La place de l'Ancien Collège se transforme en village des arts avec créations artistiques. Concours tremplin de la chanson française (catégories : auteurs, compositeurs, interprètes). Concerts en soirée (gratuits).



Restauration et buvette.

Renseignements : FESTIV'ART

Tél. : 06 82 94 20 78

Site : www.festivartariege.org

Photo N. DELMAS



e-mail : foix.tourisme@wanadoo.fr



Annexe 4 : Carte postale, 1968